



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SDIS 25

NUMERO 3 DU MOIS DE FEVRIER 2025

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS
10 chemin de la Clairière 25042 BESANCON CEDEX
☎ 03 81 85 36 00 – Fax 03 81 85 37 09

**LISTE DES ACTES INSERES
AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SDIS 25
N° 3 DU MOIS DE FEVRIER 2025**

Je certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant une page, figurent dans le recueil des actes administratifs du SDIS 25 n° 3 du mois de février 2025

Le directeur départemental adjoint,

Signé par : Jean-luc POTIER
Date : 11/02/2025
Qualité : Directeur Départemental Adjoint

Colonel hors classe Jean-Luc POTIER

ACTES SOUMIS A PUBLICATION	PAGE
Délibérations du conseil d'administration du 7 février 2025	
Modification du tableau des emplois budgétaires	5
Evolution organisationnelle du CODIS	15
Evolution du règlement intérieur	19
Plan pluriannuel d'investissement : véhicules et assimilés – Autorisation de programme – Crédits de paiement.....	55
Plan immobilier 1 : état d'avancement technique et financier	58
Ouverture d'autorisations de programmes pour la création de la future pharmacie départementale au sein du CSP de Besançon Centre	63
Budget primitif 2025	67
Prévision d'affectation du résultat et reprise anticipée.....	199
Subventions 2025	204

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick GENRE (visioconférence).

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA01_20250207-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, M. le Commandant Christophe ONILLON, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

I/ OBJET DU RAPPORT

Ce rapport présente la modification du tableau des emplois budgétaires qui est motivée par :

- l'ajustement de la structure des effectifs à la suite des promotions,
- l'ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir.

Les modifications prennent effet au 1^{er} janvier 2025 sauf mentions contraires précisées dans les tableaux.

1. Ajustement de la structure des effectifs à la suite de promotions

Suppressions de postes	Créations de postes
1 capitaine – chef de compagnie	1 commandant – chef de compagnie
1 capitaine – chef de CIS	1 commandant – chef de CIS
1 capitaine – chef de service	1 commandant – chef de service
1 lieutenant hors classe – officier prévention, adjoint chef de service	1 capitaine – officier prévention, adjoint chef de service
2 caporaux en CIS	2 caporaux-chefs en CIS
1 caporal en CIS à compter du 01/02/2025	1 caporal-chef en CIS à compter du 01/02/2025
3 caporaux en CIS à compter du 01/03/2025	3 caporaux-chefs en CIS à compter du 01/03/2025
1 caporal en CIS à compter du 01/04/2025	1 caporal-chef en CIS à compter du 01/02/2025
1 caporal en CIS à compter du 01/05/2025	1 caporal-chef en CIS à compter du 01/05/2025
2 rédacteurs – chefs de bureau	2 rédacteurs principaux 2 ^{ème} classe – chefs de bureau
2 rédacteurs - gestionnaires	2 rédacteurs principaux 2 ^{ème} classe - gestionnaires
1 technicien – technicien des réseaux télécom	1 technicien principal 2 ^{ème} classe – technicien des réseaux télécom
2 adjoints administratifs principaux 2 ^{èmes} classe – gestionnaires	2 adjoints administratifs principaux 1 ^{ers} classe – gestionnaires
1 agent de maîtrise – logisticien	1 agent de maîtrise principal – logisticien

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA01_20250207-DE

2. Ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir

Suppressions de postes	Créations de postes
1 pharmacien hors classe à compter du 01/02/2025	1 médecin hors classe à compter du 01/02/2025
1 ingénieur principal – chef de groupement	1 commandant – chef de groupement
1 adjudant – sous-officier de compagnie	1 lieutenant 2 ^{ème} classe – adjoint chef de compagnie
1 adjudant en CIS	1 sergent en CIS à compter du 01/02/2025
1 technicien – chef de bureau	1 technicien principal 2 ^{ème} classe – chef de bureau
2 techniciens au GSSI	2 techniciens principaux 2 ^{èmes} classe au GSSI
	1 commandant – chargé de mission NexSIS/RRF
	5 caporaux en CIS à compter du 01/03/2025

La création de poste de commandant fait suite à la validation par le CASDIS du 17 octobre 2024 de dédier un chargé de mission au projet de réforme du système de gestion des appels/système de gestion opérationnelle NexSIS et du réseau de télécommunication opérationnelle RRF (Réseau Radio du Futur).

Cette création n'appelle pas d'inscription de crédits supplémentaires au budget, le SDIS 25 s'engageant à financer ce poste à masse salariale constante.

II/ MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

La modification du tableau des emplois budgétaires est présentée en synthèse dans l'annexe 1.

La liste des postes permanents à compter du 1^{er} janvier 2025 est référencée dans l'annexe 2. Cette annexe est, depuis l'année dernière, présentée une seule fois par an au moment du vote du budget. Elle répertorie ainsi les évolutions présentées en CASDIS tout au long de l'année 2024 et prend d'ores-et-déjà en compte celles connues jusqu'au 1^{er} juin 2025.

Ces modifications sont intégrées au chapitre 12 du budget primitif 2025 et ne nécessitent pas d'inscription de crédits supplémentaires.

Les membres du comité social territorial et ceux de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, adoptent les modifications du tableau des emplois budgétaires.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Catégorie	Grades	TEB				Modification du TEB				Postes pourvus au 1er février 2025			
		effectifs permanents budgétaires		effectifs non permanents budgétaires	Effectif total	effectifs permanents budgétaires		effectifs non permanents budgétaires	Effectif total	effectifs permanents		effectifs non permanents	Effectif total
		titulaires	contractuels (2)	contractuels (1)		titulaires	contractuels (2)	contractuels (1)		titulaires	contractuels (2)	contractuels (1)	
FILIERE SPP (hors SSSM)		406	0	3	409	8	0	-3	5	404	0	3	407
A	Contrôleur général	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
	Colonel hors classe	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
	Lieutenant Colonel	4	0	0	4	0	0	0	0	4	0	0	4
	Commandant	16	0	0	16	5	0	0	5	18	0	0	18
	Capitaine	13	0	0	13	-2	0	0	-2	11	0	0	11
B	Lieutenant hors classe	6	0	0	6	-1	0	0	-1	5	0	0	5
	Lieutenant 1 ^{ère} classe	26	0	0	26	0	0	0	0	25	0	0	25
	Lieutenant 2 ^{ème} classe	31	0	0	31	1	0	0	1	31	0	0	31
C	Adjudant	126	0	0	126	-2	0	0	-2	124	0	0	124
	Sergent	81	0	0	81	1	0	0	1	82	0	0	82
	Caporal-chef	55	0	0	55	8	0	0	8	58	0	0	58
	Caporal/Sapeurs	46	0	3	49	-2	0	-3	-5	44	0	3	47
FILIERE SPP (SSSM)		8	0	0	8	0	0	0	0	7	0	0	7
A	Médecin de classe exceptionnelle	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
	Médecin hors classe	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1
	Pharmacien hors classe	2	0	0	2	-1	0	0	-1	1	0	0	1
	Cadre de santé	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
	Infirmier hors classe	3	0	0	3	0	0	0	0	3	0	0	3
FILIERE ADMINISTRATIVE		62	7	0	69	1	-1	0	0	60	6	0	66
A	Attachés hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Attaché principal	3	1	0	4	0	0	0	0	3	1	0	4
	Attaché	4	1	0	5	0	0	0	0	3	1	0	4
B	Rédacteur principal 1ère classe	5	0	0	5	0	0	0	0	5	0	0	5
	Rédacteur principal 2ème classe	8	0	0	8	4	0	0	4	12	0	0	12
	Rédacteur	10	1	0	11	-4	0	0	-4	5	1	0	6
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	18	0	0	18	2	0	0	2	20	0	0	20
	Adjoint administratif principal 2ème classe	7	1	0	8	-2	0	0	-2	5	1	0	6
	Adjoint administratif	7	3	0	10	1	-1	0	0	7	2	0	9
FILIERE TECHNIQUE		32,5	9	1	42,5	4	-5	-1	-2	34,5	6	1	41,5
A	Ingénieur hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ingénieur principal	3	0	0	3	-1	0	0	-1	2	0	0	2
	Ingénieur	2	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	2
B	Technicien principal 1ère classe	4	0	0	4	0	0	0	0	4	0	0	4
	Technicien principal 2ème classe	2	1	0	3	4	0	0	4	6	1	0	7
	Technicien	3	5	0	8	-1	-3	0	-4	2	2	0	4
C	Agent de maîtrise principal	4	1	0	5	1	0	0	1	5	1	0	6
	Agent de maîtrise	5	0	0	5	-1	0	0	-1	4	0	0	4
	Adjoint technique principal 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
	Adjoint technique	8,5	2	1	11,5	2	-2	-1	-1	8,5	2	1	11,5
TOTAUX		508,5	16	4	528,5	13	-6	-4	3	505,5	12	4	521,5

Effectifs supplémentaires budgétés dans la masse salariale pour remplacer momentanément des titulaires absents

Catégorie	(3)	Effectifs non permanents budgétaires
C	Volant Remplacement (maladie, maternité, etc.)	3

(1) Article 3 loi 84-53 du 26-01-1984 modifiée (cf. annexe 1)

(2) Article 3-1 ou 3-2 ou 3-3 de la loi 84-53 du 26-01-1984 (cf. annexe 1)

(3) Article 3-1 de la loi 84-53 du 26-01-1984

ANNEXE 1

Cadre légal d'emploi de contractuels

	Emplois permanents	Emplois non permanents
Article 3-1	Remplacement titulaires (temps partiels, congés annuels, maladie, maternité, congé parental)	
Article 3-2	Vacances d'emplois < 2 ans	
Article 3-3	Pas de cadre d'emplois de fonctionnaires pouvant assurer les fonctions correspondantes Emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifient	
Article 15 loi 2005-843 du 26-07-2005		
	Contrat à durée indéterminée	
Article 110 loi 84-53 du 26-01-1984		
		Emplois de cabinet

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA01_20250207-DE

Postes permanents créés à compter du 01/01/2025

Cadres d'emplois	Grades	Nombre	Postes	Temps	Groupement	Compagnie	Service
Cadre d'emplois de conception et de direction SPP	Contrôleur général	1	emploi fonctionnel de directeur départemental des services d'incendie et de secours		direction		
	Effectifs	1	Contrôleur général				
	Colonel hors classe	1	emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours		direction		
	Effectifs	1	Colonel hors classe				
	Sous-total	2	Cadre d'emplois de conception et de direction SPP				
Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels SPP	Lieutenant-colonel	1	chargé des projets transversaux et de la prospective		direction		
		1	chef du groupement des services de l'organisation des secours		GSOS		
		1	chef du groupement des services d'anticipation des risques		GSAR		
		1	chef du groupement des unités territoriales d'intervention		GUTI		
	Effectifs	4	Lieutenants-colonels				
	Commandant	1	chef du groupement des services du cabinet		direction		groupement des services du cabinet
		1	chef du service santé sécurité et qualité de vie en service		direction		santé sécurité et qualité de vie en service
		1	chef du groupement des services des ressources humaines		GSRH		
		1	chef du service formation		GSRH		formation
		1	chef du service développement du volontariat/adjoint au chef de groupement		GSRH		développement du volontariat
		1	chef du CODIS/adjoint au chef de groupement		GSOS		CODIS
		1	chef du service coordination opérationnelle territoriale		GSOS		
		1	chef du groupement des services des systèmes d'information		GSSI		
		1	chargé de mission NexSIS/RRF (équivalent adjoint chef de groupement)		GSSI		
		1	chef du service prévention/adjoint au chef du groupement GSAR		GSAR		prévention
		1	chef du service prévision		GSAR		prévision
		1	chef du groupement des services techniques et de la logistique		GSTL		
		1	chef du service acquisitions parc habillement et matériels		GSTL		acquisitions parc habillement et matériels
		1	chef du service maintenance et contrôles/adjoint au chef de groupement		GSTL		maintenance et contrôles
		1	chef de la 2ème compagnie - Besançon/adjoint au chef du GUTI		GUTI	2ème compagnie Besançon	
		1	chef du CSP Besançon centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		1	chef du CSP Besançon est		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		1	chef de la 6ème compagnie - Montbéliard/adjoint au chef du GUTI		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	
		1	chef du CSP Montbéliard		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		1	chef de la 11ème compagnie - Pontarlier/adjoint au chef du GUTI/chef du CSP Pontarlier		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	CSP Pontarlier
		1	Pontarlier				
		1	mise à disposition ENSOSP				
	Effectifs	21	Commandants				
	Capitaine	1	officier expert (N1) bureau des territoires/adjoint au chef de service		GSRH		formation
		1	officier expert (N1) bureau RH/formation/adjoint au chef du CODIS		GSOS		CODIS
		1	chef du service mise en œuvre opérationnelle		GSOS		mise en œuvre opérationnelle
		1	officier expert (N1) prévention /adjoint au chef de service		GSAR		prévention
		1	chef de la 1ère compagnie - Saint-Vit/chef du CSR Saint-Vit		GUTI	1ère compagnie Saint-Vit	CSR Saint-Vit
		1	adjoint au chef du CSP Besançon centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		1	adjoint au chef du CSP Besançon est		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		1	chef du CSR Audincourt-Valentigney		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSR Audincourt-Valentigney
		1	chef de la 9ème compagnie - Valdahon/chef du CSR Valdahon		GUTI	9ème compagnie Valdahon	CSR Valdahon
		1	chef de la 10ème compagnie - Morteau/chef du CSR Morteau		GUTI	10ème compagnie Morteau	CSR Morteau
		1	adjoint au chef du CSP Pontarlier		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	CSP Pontarlier
	Effectifs	11	Capitaines				
	Sous-total	36	Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels SPP				
	Lieutenant hors classe	1	officier expert (N2) prévention		GSAR		prévention
		1	officier expert (N2) prévision		GSAR		prévision
		1	responsable de l'antenne territoriale prévision de Pontarlier		GSAR		prévision
		1	officier de la 2ème compagnie - Besançon		GUTI	2ème compagnie Besançon	
		1	chef de la 3ème compagnie - Ornans/chef du CSR Ornans		GUTI	3ème compagnie Ornans	CSR Ornans
	Effectifs	5	Lieutenants hors classe				
	Lieutenant 1ère classe	1	officier expert (N2) bureau formation aux spécialités des SP		GSRH		formation
		1	officier expert (N1) bureau doctrine et gestion activité opérationnelle/adjoint au chef de service		GSOS		mise en œuvre opérationnelle
		1	officier expert (N2) bureau administration du système de gestion opérationnelle		GSOS		CODIS
		1	chef de salle opérationnelle		GSOS		CODIS
		2	officiers expert (N2) prévention		GSAR		prévention
		1	officier expert (N1) prévision/adjoint au chef de service		GSAR		prévision
		1	officier expert (N2) prévision		GSAR		prévision
		1	responsable de l'antenne territoriale prévision de Besançon		GSAR		prévision
		1	responsable de l'antenne territoriale prévision de Montbéliard		GSAR		prévision
		1	adjoint au chef de la 1ère compagnie - Saint-Vit/adjoint au chef du CSR Saint-Vit		GUTI	1ère compagnie Saint-Vit	CSR Saint-Vit
		1	officier de la 2ème compagnie - Besançon		GUTI	2ème compagnie Besançon	
		1	officier de centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		1	chef de la 4ème compagnie - Baume-les-Dames/chef du CSR Baume-les-Dames		GUTI	4ème compagnie Baume-les-Dames	CSR Baume-les-Dames
		1	chef de la 5ème compagnie - Isle-sur-le-Doubs/chef du CSR Isle-sur-le-Doubs		GUTI	5ème compagnie Isle-sur-le-Doubs	CSR Isle-sur-le-Doubs
		2	officiers de la 6ème compagnie - Montbéliard		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	
		1	adjoint au chef du CSP Montbéliard		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		2	officiers de centre à compter du 01/02/2025		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		1	adjoint au chef du CSR Audincourt-Valentigney		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSR Audincourt-Valentigney
		1	chef du CSR Bethoncourt-Sochaux		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSR Bethoncourt-Sochaux
		1	chef de la 8ème compagnie - Maiche/chef du CSR Maiche		GUTI	8ème compagnie Maiche	CSR Maiche

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA01_20250207-DE

Cadres d'emplois	Grades	Nombre	Postes	Temps	Groupement	Compagnie	Service
		1	adjoint au chef de la 9ème compagnie - Valdahon/adjoint au chef du CSR Valdahon		GUTI	9ème compagnie Valdahon	CSR Valdahon
		1	chef de la 12ème compagnie - Mont d'Or/chef du CSR Mont d'Or		GUTI	12ème compagnie Mont d'Or	CSR Mont d'Or
		1	adjoint au chef de la 12ème compagnie - Mont d'Or/adjoint au chef du CSR Mont d'Or à compter du 01/02/2025		GUTI	12ème compagnie Mont d'Or	CSR Mont d'Or
	Effectifs	26	Lieutenants 1 ^{ère} classe				
	Lieutenant 2 ^{ème} classe	1	officier expert (N2) bureau formations tronc commun et activités physiques des SP		GSRH		formation
		1	officier expert (N2) bureau offre de formation et de l'ingénierie pédagogique		GSRH		formation
		1	responsable de l'antenne territoriale formation de Besançon		GSRH		formation
		1	responsable de l'antenne territoriale formation de Montbéliard		GSRH		formation
		1	responsable de l'antenne territoriale formation de Pontarlier		GSRH		formation
		1	officier expert (N2) bureau suivi post-opérationnel et spécialités		GSOS		mise en œuvre opérationnelle
		6	chefs de salle opérationnelle		GSOS		CODIS
		1	officier expert (N2) prévention		GSAR		prévention
		1	prévisionniste à l'antenne territoriale de Montbéliard		GSAR		prévision
		1	officier expert (N1) bureau parc matériels roulants/adjoint au chef de service		GSTL		acquisitions parc habillement et matériels
		2	officiers de centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		3	officiers de centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		1	adjoint au chef de la 3ème compagnie - Ornans/adjoint au chef du CSR Mont d'Or		GUTI	3ème compagnie Ornans	
		1	adjoint au chef de la 5ème compagnie - Isle-sur-le-Doubs/adjoint au chef du CSR Isle-sur-le-Doubs		GUTI	5ème compagnie Isle-sur-le-Doubs	CSR Isle-sur-le-Doubs
		1	officier de centre		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		1	chef de la 7ème compagnie - Pont-de-Roide/chef du CSR Pont-de-Roide		GUTI	7ème compagnie Pont-de-Roide	CSR Pont-de-Roide
		1	adjoint au chef de la 7ème compagnie - Pont-de-Roide/adjoint au chef du CSR Pont-de-Roide		GUTI	7ème compagnie Pont-de-Roide	CSR Pont-de-Roide
		1	adjoint au chef de la 10ème compagnie - Morteau/adjoint au chef du CSR Morteau		GUTI	10ème compagnie Morteau	CSR Morteau
		1	officiers de la 11ème compagnie - Pontarlier		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	
		3	officiers de centre		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	CSP Pontarlier
		1	mise à disposition ENSOSP				
	Effectifs	31	Lieutenants 2 ^{ème} classe				
	Sous-total	62	Cadre d'emplois des lieutenants SPP				
Cadre d'emplois des sous-officiers SPP	Adjudant	8	adjoints au chef de salle opérationnelle		GSOS		CODIS
		1	prévisionniste à l'antenne territoriale de Besançon/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre		GSAR		prévision
		1	sous-officier de compagnie		GUTI	1ère compagnie Saint-Vit	
		15	sous-officiers de garde CSP Besançon centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		14	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		17	sous-officiers de garde CSP Besançon est		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		6	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon est		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		2	sous-officiers de compagnie		GUTI	4ème compagnie Baume-les-Dames	
		1	sous-officier de compagnie		GUTI	5ème compagnie Isle-sur-le-Doubs	
		15	sous-officiers de garde CSP Montbéliard		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		8	chefs d'agrès tout engin CSP Montbéliard		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		5	sous-officiers de garde CSR Audincourt-Valentigney		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSR Audincourt-Valentigney
		2	sous-officiers de garde CSR Bethoncourt-Sochaux		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSR Bethoncourt-Sochaux
		1	sous-officier de compagnie		GUTI	7ème compagnie Pont-de-Roide	
		2	sous-officiers de compagnie		GUTI	8ème compagnie Maiche	
		2	sous-officiers de compagnie		GUTI	9ème compagnie Valdahon	
		3	sous-officiers de compagnie		GUTI	10ème compagnie Morteau	
		11	sous-officiers de garde CSP Pontarlier		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	CSP Pontarlier
		9	chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	CSP Pontarlier
		1	mise à disposition ENSOSP				
	Effectifs	124	Adjudants				
	Sergent	18	adjoints au chef de salle opérationnelle		GSOS		CODIS
		19	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Besançon centre		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		14	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Besançon est		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		14	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Montbéliard		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		3	chefs d'agrès un engin une équipe CSR Audincourt-Valentigney		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSR Audincourt-Valentigney
		14	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Pontarlier à compter du 01/02/2025		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	CSP Pontarlier
	Effectifs	82	Sergents				
	Sous-total	206	Cadre d'emplois des sous-officiers SPP				
Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux SPP	Caporal-chef	3	chefs opérateurs de salle opérationnelle		GSOS		CODIS
		1	gestionnaire habillement/chef d'équipe CSP Besançon centre ?		GSTL		maintenance et contrôle
		29	chefs d'équipe CSP Besançon centre à compter du 01/04/2025		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		7	chefs d'équipe CSP Besançon est à compter du 01/03/2025		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		14	chefs d'équipe CSP Montbéliard à compter du 01/05/2025		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		1	chef d'équipe CSR Audincourt-Valentigney		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSR Audincourt-Valentigney
		8	chefs d'équipe CSP Pontarlier à compter du 01/03/2025		GUTI	11ème compagnie Pontarlier	CSP Pontarlier
	Effectifs	63	Caporaux-chefs				
	Caporal Sapeur	12	équipiers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre à compter du 01/04/2025		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon centre
		11	équipiers ou chefs d'équipe CSP Besançon est à compter du 01/03/2025		GUTI	2ème compagnie Besançon	CSP Besançon est
		16	équipiers ou chefs d'équipe CSP Montbéliard à compter du 01/05/2025		GUTI	6ème compagnie Montbéliard	CSP Montbéliard
		5	équipiers à compter du 01/03/2025		GUTI		

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA01_20250207-DE

Cadres d'emplois	Grades	Nombre	Postes	Temps	Groupement	Compagnie	Service
	Effectifs	44	Caporaux / Sapeurs				
	Sous-total	107	Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux				
TOTAL		413	Filière SPP (hors SSSM)				
Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens SPP	Médecin classe exceptionnelle	1	médecin chef		SDS		
	Médecin hors classe	1	médecin-chef adjoint		SDS		
		1	médecin à compter du 01/02/2025		SDS		
	Effectifs	3	Médecins				
	Pharmacien hors classe	1	pharmacien chef		SDS		pharmacie à usage intérieur
	Effectifs	1	Pharmaciens				
		4	Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens SPP				
Cadre d'emplois des cadres de santé SPP	Cadre de santé	1	cadre de santé de chefferie		SDS		
	Effectifs	1	Cadres de santé				
	Sous-total	1	Cadre d'emplois des cadres de santé SPP				
Cadre d'emplois des infirmiers SPP	Infirmier hors classe	1	infirmier de l'antenne territoriale SDS de Besançon		SDS		
		1	infirmier de l'antenne territoriale SDS de Montbéliard		SDS		
		1	infirmier de l'antenne territoriale SDS de Pontarlier		SDS		
	Effectifs	3	Infirmiers hors classe				
		3	Cadre d'emplois des infirmiers SPP				
TOTAL		8	Filière SPP (SSSM)				
	attaché principal	1	chef du groupement des services administratifs et financiers		GSAF		
		1	chef du service juridique		GSAF		juridique
		1	chef du service achat et marchés publics		GSAF		achats et marchés publics
		1	chef du service pilotage des projets structurants des ressources humaines		GSRH		pilotage des projets structurants des ressources humaines
	Effectifs	4	Attachés principaux				
	attaché	1	chef du service communication		direction		groupement des services du cabinet
		1	chef du service administration générale		GSAF		administration générale
		1	chef du service finances/adjoint au chef de groupement		GSAF		finances
		1	chef du service de gestion des ressources humaines/adjoint au chef de groupement		GSRH		gestion des ressources humaines
		1	chef du bureau gestion carrière-paie des SPP/PATS/adjoint au chef de service		GSRH		gestion des ressources humaines
	Effectifs	5	Attachés				
		9	Cadre d'emplois des attachés territoriaux				
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	rédacteur principal 1ère classe	1	chef du bureau finances/adjoint au chef de service		GSAF		finances
		1	expert marchés publics/adjoint au chef de service		GSAF		achats et marchés publics
		1	expert marchés publics		GSAF		achats et marchés publics
		1	chef du bureau gestion et contrôle des compétences		GSRH		formation
		1	chef du bureau gestion des effectifs, du temps de travail et de la protection sociale		GSRH		gestion des ressources humaines
	Effectifs	5	Rédacteurs principaux 1ère classe				
	rédacteur principal 2ème classe	1	chef du bureau de la direction générale et de l'assemblée		direction		groupement des services du cabinet
		1	adjoint au chef du service administration générale		GSAF		administration générale
		1	chef du bureau formation des PATS et gestion des formations extérieures		GSRH		formation
		1	gestionnaire carrière-paie des SPP/PATS		GSRH		gestion des ressources humaines
		2	gestionnaires RH en charge de la protection sociale		GSRH		gestion des ressources humaines
		1	chef du bureau gestion carrière-indemnisation des SPV		GSRH		développement du volontariat
		1	gestionnaire des SPV		GSRH		développement du volontariat
		1	chef du bureau contrats et conventions		GSTL		immobilier
		1	chef du bureau soutien administratif - Besançon		GUTI		
		1	chef du bureau soutien administratif - Montbéliard		GUTI		
		1	chef du bureau soutien administratif - Pontarlier		GUTI		
	Effectifs	12	Rédacteurs principaux 2ème classe				
	rédacteur	1	adjoint au chef du service communication		direction		groupement des services du cabinet
		1	secrétaire-coordonateur SSSM (équivalent gestionnaire)		SDS		
		1	juriste GSRH		GSRH		
		3	gestionnaire carrière-paie des SPP/PATS		GSRH		gestion des ressources humaines
		1	gestionnaire RH		GSRH		gestion des ressources humaines
	Effectifs	7	Rédacteurs				
		24	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux				
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	adjoint administratif principal 1ère classe	1	secrétaire-assistant de gestion de l'antenne territoriale SDS - Besançon		SDS		
		1	secrétaire-assistant de gestion GSAF		GSAF		finances
		1	gestionnaire financier et comptable		GSAF		administration générale
		2	secrétaires-assistants de gestion GSAF/agents d'accueil direction		GSAF		gestion des ressources humaines
		1	gestionnaire RH		GSRH		développement du volontariat
		1	gestionnaire des SPV		GSRH		formation
		1	gestionnaire formation		GSRH		
		1	secrétaire-assistant de gestion GSSI		GSSI		
		2	secrétaires-assistants de gestion GSAR		GSAR		
		3	secrétaires-assistants de gestion GSTL		GSTL		
		2	secrétaire-assistant de gestion du bureau soutien administratif - Besançon		GUTI		
		4	secrétaires-assistants de gestion du bureau soutien administratif - Montbéliard		GUTI		
	Effectifs	20	Adjoints administratifs principaux 1ère classe				
	adjoint administratif principal 2ème classe	1	contrôleur de gestion-évaluation (équivalent chef de bureau)		direction		groupement des services du cabinet
		1	assistant de direction		direction		groupement des services du cabinet
		1	assistant de gestion financière		GSAF		finances
		1	secrétaire-assistant de gestion GSRH		GSRH		
		1	secrétaire-assistant de gestion du bureau soutien administratif - Besançon		GUTI		
		1	secrétaire-assistant de gestion mise à disposition du COS				
	Effectifs	6	Adjoints administratifs principaux 2ème classe				
	adjoint administratif	1	secrétaire-assistant de gestion direction		direction		groupement des services du cabinet
		1	secrétaire-assistant de gestion de l'antenne territoriale SDS - Montbéliard		SDS		
		0,7	secrétaire-assistant de gestion de l'antenne territoriale SDS - Pontarlier	TNC	SDS		
		1	gestionnaire financier et comptable		GSAF		finances
		1	secrétaire-assistant de gestion GSRH		GSRH		
		1	secrétaire-assistant de gestion GSOS		GSOS		
		1	secrétaire-assistant de gestion GSAR		GSAR		
		0,5	secrétaire-assistant de gestion du bureau soutien administratif - Besançon	TNC	GUTI		
		2	secrétaires-assistants de gestion du bureau soutien administratif - Pontarlier		GUTI		
		0,8	secrétaire-assistant de gestion du bureau soutien administratif - Pontarlier	TNC	GUTI		
	Effectifs	10	Adjoints administratifs				
		36	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux				

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 025-282500016-20250207-DCA01_20250207-DE



Cadres d'emplois	Grades	Nombre	Postes	Temps	Groupe	Compagnie	Service
Total		69	Filière administrative				
	Ingénieur principal	1	chef du service systèmes d'information et réseaux/adjoint au chef de groupement		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	chef du service immobilier		GSTL		immobilier
	Effectifs	2	Ingénieurs principaux				
	ingénieur	1	chargé de mission NexSIS/RRF/responsable de la sécurité des systèmes d'information		GSSI		
		1	chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement		GSTL		immobilier
	Effectifs	2	Ingénieurs				
Sous-total		4	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux				
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	technicien principal 1ère classe	1	chef du service des systèmes d'information géographique		GSSI		systèmes d'information géographique
		1	technicien des systèmes d'information géographique/adjoint au chef de service		GSSI		systèmes d'information géographique
		1	chef du bureau petits matériels		GSTL		acquisitions parc habillement et matériel
		1	chef du bureau 2 maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement		GSTL		immobilier
	Effectifs	4	Techniciens principaux 1ère classe				
	technicien principal 2ème classe	1	chef du bureau atelier télécom/adjoint au chef de service		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	chef du bureau base de données		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	chef du bureau exploitation		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	technicien des systèmes d'exploitation		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	technicien base de données		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	technicien des réseaux télécoms		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	coordonnateur logistique		GSTL		maintenance et contrôles
	Effectifs	7	Techniciens principaux 2ème classe				
	technicien	1	technicien des systèmes d'exploitation		GSSI		systèmes d'information et réseaux
		1	chef de la plate-forme logistique départementale/adjoint au chef de service		GSTL		maintenance et contrôles
		1	chef de l'atelier départemental (et antennes territoriales)		GSTL		maintenance et contrôles
		1	chef du bureau 1 maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement		GSTL		immobilier
	Effectifs	4	Techniciens				
Sous-total		15	Cadre d'emplois des techniciens territoriaux				
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	agent maîtrise principal	1	chef du bureau gestion des sinistres automobiles		GSTL		acquisitions parc habillement et matériel
		1	contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique		GSTL		maintenance et contrôles
		1	magasinier/contrôleur plate-forme logistique		GSTL		maintenance et contrôles
		1	mécanicien atelier départemental		GSTL		maintenance et contrôles
		1	mécanicien atelier départemental - Pontarlier		GSTL		maintenance et contrôles
		1	logisticien		GSTL		maintenance et contrôles
	Effectifs	6	Agents maîtrise principaux				
	agent maîtrise	1	logisticien		SDS		pharmacie à usage intérieur
		1	assistant de gestion formation		GSRH		formation
		1	mécanicien atelier départemental/adjoint au chef de l'atelier départemental		GSTL		maintenance et contrôles
		1	mécanicien atelier départemental - Montbéliard		GSTL		maintenance et contrôles
	Effectifs	4	Agents maîtrise				
Sous-total		10	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux				
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	adjoint technique principal 2ème classe	1	agent d'entretien CSP Montbéliard		GUTI		CSP Montbéliard
	Effectifs	1	Adjoint technique principal 2ème classe				
	adjoint technique	0,5	agent polyvalent	TNC	direction		
		3	logisticiens		GSTL		maintenance et contrôles
		3	mécaniciens atelier départemental		GSTL		maintenance et contrôles
		1	mécanicien atelier départemental - Besançon		GSTL		maintenance et contrôles
		1	magasinier atelier départemental		GSTL		maintenance et contrôles
		2	magasiniers/contrôleurs plate-forme logistique		GSTL		maintenance et contrôles
	Effectifs	10,5	Adjoint technique				
Sous-total		11,5	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux				
Total		40,5	Filière technique				
TOTAL GENERAL		530,5					

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

EVOLUTION ORGANISATIONNELLE DU CODIS

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick GENRE (visioconférence).

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA02_20250207-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, M. le Commandant Christophe ONILLON, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

EVOLUTION ORGANISATIONNELLE DU CODIS

En 2019, en lien avec la restructuration des locaux du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS), la réforme de la chaîne de commandement modifiait l'organisation du CODIS en ciblant la fonction Chef de Salle Opérationnelle (CSO) sur le cadre d'emplois des lieutenants et en initiant une période transitoire afin de se mettre en conformité. Durant cette période, afin de faciliter la compréhension de la nouvelle organisation sans faire d'amalgame avec l'ancienne, les adjoints au chef de salle ont été dénommés « chefs opérateurs ».

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les sept CSO en poste appartiennent tous au cadre d'emplois des lieutenants. Ainsi, l'amalgame n'étant plus possible, il est proposé d'attribuer, de nouveau, aux adjoints CSO l'appellation « adjoint au chef de salle », conformément à l'emploi occupé.

En complément de cette réforme, un système de garde en centre de secours principal (CSP) des opérateurs et chefs opérateurs du CODIS sur la base d'1/5^{ème} de leur temps de travail est expérimenté depuis la fin 2018 afin de leur permettre de garder une activité opérationnelle sur le terrain (système dit du « 80% - 20% »).

Cela permet ainsi aux agents de ne pas perdre leur technicité opérationnelle en pratique et cela facilite par ailleurs leur retour en centre d'incendie et de secours (CIS) à l'issue de leur affectation au CODIS.

Après cinq ans, ce système donne entière satisfaction et se doit d'être pérennisé en intégrant les principes suivants :

- obligation aux opérateurs et chefs opérateurs sous réserve d'aptitude médicale de prendre part au dispositif de garde en CSP ;
- gardes de 12 heures de jour dans les CSP selon les besoins du service (taux d'indisponibilité opérationnelle) du lundi au vendredi et un samedi tous les 15 jours en lieu et place d'un jour de semaine en alterné dans les deux structures hors période du 15 juillet au 15 août ;
- participation des agents du CODIS aux Formations de Maintien des Acquis et aux Indicateurs de Condition Physique des CSP ;
- intégration de l'agent dans le dispositif dans l'année qui suit son arrivée au CODIS et à minima neuf mois après ;
- l'agent à temps partiel ou membre du pool formateur ne peut pas intégrer ce dispositif en raison du temps d'indisponibilité opérationnelle généré.

La pérennisation de ce dispositif nécessite également de revoir deux points particuliers :

- Effectif-cible des adjoints au CSO : il est actuellement fixé à sept. Cet effectif a été calculé sans tenir compte du « 80/20 » et est insuffisant pour tenir l'effectif de garde opérationnelle (EGO) de la fonction. Il faudrait passer l'effectif cible des adjoints au CSO à neuf, ce qui a pour effet d'augmenter de deux le nombre d'adjudant et de diminuer d'autant celui de sergent au CODIS.
- Régime indemnitaire des sous-officiers : à ce jour, tous les sous-officiers du CODIS bénéficient d'un régime indemnitaire d'adjoint au chef de salle correspondant à une prime de responsabilité au taux de 14,5%. Cette prime avait été mise en place avant le « 80% - 20% » afin de rendre attractifs les postes au sein du CODIS. Le fait de faire du « 80% - 20% » permet aux sous-officiers chefs opérateurs de bénéficier d'une prime de responsabilité de chef d'agrès une équipe au taux de 13%.

Afin de mettre en adéquation la prime de responsabilité avec les fonctions réellement occupées et de rétablir l'équité avec le fonctionnement dans les CSP (dissociation de la fonction de sous-officier de garde et de chef d'agrès tout engin), il est proposé que la prime d'adjoint au CSO soit versée uniquement aux agents occupant la fonction et que la prime de chef d'agrès (tout engin ou une équipe selon le grade) le soit pour les autres sous-officiers du CODIS dès lors qu'ils assurent des gardes en CSP au titre du « 80% - 20% ».

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA02_20250207-DE

Pour les agents actuellement en poste bénéficiant d'une prime de responsabilité à 14,5% et devant être requalifiés sous une prime à 13%, un maintien de leur régime indemnitaire sous forme de complément indemnitaire sera mis en place tant que la prime de responsabilité reste inférieure durant leur affectation au CODIS.

Ces évolutions organisationnelles et indemnitaires seront effectives dès le 1^{er} mars 2025.

Les membres du comité social territorial et ceux de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, adoptent les évolutions organisationnelles proposées au sein du CODIS.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick GENRE (visioconférence).

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA03_20250207-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

1. Modification du tableau des emplois budgétaires

➤ Annexe 3 : Tableau des emplois budgétaires

Le tableau des emplois budgétaires consolidé au 07 février 2025 est reproduit en annexe 3 du règlement intérieur. Cette évolution résulte de la modification du tableau des emplois budgétaires soumise à délibération du conseil d'administration à la même séance.

Il convient de modifier en conséquence l'annexe 3 conformément aux documents joints au présent rapport.

2. Modification de l'organigramme du groupement des services des systèmes d'information (GSSI)

➤ Annexe 2 : Organigramme-type et grades-cibles

Lors du CASDIS du 17 octobre 2024, il a été acté la mise en place d'un fonctionnement en mode projet afin de s'assurer de l'évolution et de l'avancée, au sein du SDIS 25, de la réforme du système de gestion des appels/système de gestion opérationnelle NexSIS et du réseau de télécommunication opérationnelle RRF (Réseau Radio du Futur).

Pour mener à bien ce projet d'envergure, un poste supplémentaire de chargé de mission a été créé afin de garantir la réussite de cette réforme en dédiant une équipe projet composée de 2 chargés de missions affectés au GSSI.

Il convient de modifier, pour la durée du projet, l'organigramme-type de l'annexe 2 pour le GSSI afin d'identifier ces 2 chargés de mission.

3. Politique de formation

➤ Annexe 13.5 : Modalités pratiques des formations

L'annexe doit être modifiée pour mettre en adéquation les volumes horaires annuels des formations de maintien et de perfectionnement des acquis (FMPA) des sapeurs-pompiers volontaires (d'équiper à chef de groupe) avec les obligations de services mentionnés à l'annexe 15 du règlement intérieur.

Ceux-ci sont de 40h minimum pour l'ensemble des centres de secours et de 60h maximum pour les centres de secours principaux (CSP) et centres de secours renforcés (CSR).

D'autre part, plusieurs corrections doivent être apportées pour intégrer les évolutions liées à la réorganisation et la mise à jour des référentiels de formation.

Il est proposé de modifier l'annexe 13.5 conformément aux documents joints au présent rapport.

4. Régime indemnitaire

➤ Annexe 39 : Régime indemnitaire des SPP et PATS

Le poste d'adjoint au chef du CODIS est référencé comme un poste d'adjoint au chef de service. Or le CODIS est l'équivalent d'un CSP tant en terme fonctionnel qu'en terme de régime indemnitaire attribué.

Il est donc proposé d'octroyer le même régime indemnitaire à l'adjoint au chef du CODIS que celui des adjoints aux chefs CSP.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA03_20250207-DE

L'annexe 39 en sa partie 6.1 et 6.6 est modifiée afin de faire apparaître la fonction d'adjoint au chef du CODIS.

5. Procédé de gestion des agents ayant un comportement inadapté sur le lieu de travail

A la suite de situations particulières rencontrées dernièrement au sein du SDIS 25, confrontant des responsables hiérarchiques à des agents manifestant des comportements incompatibles avec leur activité de travail,

le SDIS 25 souhaite mettre en place une procédure interne de gestion et de dépistage des comportements inadaptés sur le lieu de travail.

En ce sens, un travail collaboratif et pluridisciplinaire a été réalisé avec la sous-direction santé, le service santé sécurité et qualité de vie en service et le groupement des services RH afin d'élaborer un règlement interne de gestion de ces situations.

Il est, par conséquent, proposé d'intégrer au présent règlement intérieur ce procédé interne mentionnant notamment la possibilité de réaliser des contrôles salivaires pour les drogues et des dépistages d'alcoolémie via un éthylotest et/ou une prise de sang tout en déterminant les conditions de réalisation.

Aussi, il est proposé de modifier en conséquence le règlement intérieur et de créer une annexe 44 intitulée « **Règlement interne de gestion des comportements inadaptés au sein du SDIS du Doubs** ».

Les membres du comité social territorial et ceux de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 janvier 2025.

Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 29 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent l'ensemble des modifications proposées.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT
VEHICULES ET ASSIMILES
AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE
PAIEMENT***

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick GENRE (visioconférence).

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA04_20250207-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT VEHICULES ET ASSIMILES AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT

Le SDIS 25 dispose d'un parc de 640 véhicules et engins opérationnels (sans les remorques et engins de réserve), ce qui permet d'être en adéquation avec les objectifs de couverture opérationnelle fixés par le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) et le règlement opérationnel (RO). Cette flotte nécessite un renouvellement régulier afin d'être dans un état mécanique conforme aux exigences réglementaires lui permettant d'être pleinement opérationnelle.

1. Acquisitions réalisées en 2024

Le montant des crédits de paiement votés au titre de l'année 2024 (après la décision modificative) s'élevait à **3 326 882 €**.

Malgré les délais de livraison allant jusqu'à 24 mois et l'augmentation conséquente des tarifs d'achat, l'ensemble des acquisitions prévues pour l'année 2024 a été réalisé et s'est chiffré à **3 293 708,53 €**, soit **33 173,47 €** de moins que l'enveloppe de crédits de paiement allouée.

De plus, il ne subsiste aucun reste à réaliser concernant les acquisitions de 2024 qui viendraient s'incrémenter aux crédits de paiement prévus pour 2025.

2. Acquisitions prévues en 2025

Lors de sa séance du 17 octobre 2024, le conseil d'administration a adopté un plan pluriannuel d'investissement (PPI) véhicules et assimilés 2024-2028 dont les crédits de paiement se sont chiffrés à **19 284 632 €** sur la période et à **3 929 308 €** pour l'année 2025. Le détail des acquisitions programmées pour 2025 est le suivant :

Engins	Nombre	Tarif TTC estimé (en AP)	Observations
VSAV	7	980 000 €	/
FPT	2	762 200 €	/
EPC	1	885 800 €	/
CCFM	1	322 472 €	Selon pacte capacitaire
CCFS	1	457 000 €	Selon pacte capacitaire
MPR	2	96 800 €	/
VTU (châssis + équipement)	2	152 805 €	/
VLCG (châssis)	1	23 541 €	/
VLSM (châssis)	1	23 541 €	/
Motomarine (rescue runner)	1	65 000 €	Selon pacte capacitaire
VLHR	1	65 045 €	Selon pacte capacitaire
VLU	6	161 094 €	/
VTP	1	53 560 €	/
VL	6	116 204 €	/

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et adoptent le montant des crédits de paiement 2025 à hauteur de 3 929 308 €.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

PLAN IMMOBILIER 1 : ETAT D'AVANCEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick GENRE (visioconférence).

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA05_20250207-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

PLAN IMMOBILIER 1 : ETAT D'AVANCEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

Depuis 2003, date de la première délibération relative au plan pluriannuel de construction-restructuration de centres d'incendie et de secours, le conseil d'administration a été conduit à délibérer à plusieurs reprises pour compléter ou amender le périmètre de cette politique ambitieuse, engager les opérations inscrites et planifier les crédits de paiement à mettre en place.

1 – Mise en œuvre du plan immobilier 1

Sur les 40 opérations inscrites au programme :

- 32 opérations sont livrées, dont Gilley en 2024 ;
- 5 opérations sont engagées :
 - 4 sont en travaux (Saint-Hippolyte, Frasne, Plateau de Blamont et Lavans-Vuillafans),
 - 1 est entré en phase travaux au cours de l'année 2024 (Marais du Drugeon) ;
- 2 vont débuter en 2025 : engagement des études pour le plateau technique de formation aux feux réels et pour la 6^{ème} compagnie (Montbéliard) ;
- La réalisation effective de Verrières-de-Joux reste à arbitrer au regard de l'activité opérationnelle de ce centre d'incendie et de secours (CIS), de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et des besoins actualisés de la couverture du secteur.

2 – Détail des opérations en cours et perspectives 2025

- Saint-Hippolyte :
Les travaux se poursuivent conformément au programme. Le bâtiment est hors d'eau hors d'air, les cloisons sont montées, l'électricité réalisée.
La livraison de la caserne est prévue à l'été 2025.
L'inscription de **1 010 000 € en crédits de paiement** au budget 2025 est nécessaire pour la réalisation de cette opération.
- Frasne :
Les travaux se poursuivent conformément au programme. L'extension est réalisée, le bâtiment est hors d'eau hors d'air, les cloisons sont montées, l'électricité réalisée, la chaudière granulés va être installée fin janvier 2025.
La livraison de la caserne est prévue à l'été 2025.
L'inscription de **687 000 € en crédits de paiement** au budget 2025 est nécessaire pour la réalisation de cette opération.
- Plateau de Blamont :
Les travaux se poursuivent conformément au programme. Le gros œuvre est en cours de finition avec le montage de la charpente réalisée fin 2024.
La livraison de la caserne est prévue à l'automne 2025.
L'inscription de **637 294 € en crédits de paiement** au budget 2025 est nécessaire pour la réalisation de cette opération.
- Lavans Vuillafans :
Les travaux se poursuivent conformément au programme. L'extension est réalisée, le bâtiment est hors d'eau hors d'air.
La livraison de la caserne est prévue à l'été 2025.
L'inscription de **532 246 € en crédits de paiement** au budget 2025 est nécessaire pour la réalisation de cette opération.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA05_20250207-DE

- Marais du Dugeon :
Les études se poursuivent conformément au programme et l'avant projet sommaire (APS) est réalisé. Les travaux devraient débuter à l'automne 2025.
L'inscription de **190 500 € en crédits de paiement** au budget 2025 est nécessaire pour la réalisation de cette opération.
- Plateau technique de formation aux feux réels :
Suite à l'acquisition du terrain jouxtant la plateforme logistique de Mamirole en 2024, l'année 2025 pourra être consacrée à la définition du projet pour aboutir à un programme afin de débuter l'opération en 2026. Des études de sols et relevés topographiques seront cependant réalisés en 2025 d'où l'inscription de **5 000 € en crédits de paiements**.
- L'ex siège du groupement Est devenu celui de la 6^{ème} compagnie :
Le projet nécessite une étude globale de définition des besoins pour le déménagement du siège de la compagnie de Montbéliard sur le site du CSP. Des options avaient été envisagées, mais suite aux déperditions énergétiques du centre il est nécessaire de travailler un programme global avec une redéfinition de l'utilisation des espaces du CSP de Montbéliard pour optimiser le site au regard de la consommation énergétique. Pour cela, une étude d'assistance à maîtrise d'usage doit être réalisée pour co-construire un programme d'opération répondant aux attentes de chacune des parties et sobre énergétiquement.
L'inscription de **32 000 € en crédits de paiements** est nécessaire pour la réalisation de cette opération.

Des crédits de paiements doivent être inscrits en 2025 pour la finalisation d'opérations déjà réceptionnées : **1 300 €** pour régler les études du CPIR de Val d'Usiers, **3 600 €** pour celles du CPI de Chapelle des bois et **38 700 €** pour les derniers ajustements au sein du CS de Gilley.

3 - Autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) 2025

Les autorisations de programme et d'engagement pour l'année 2025 sont conformes à ce qui a été précédemment voté pour la mise en œuvre du plan pluriannuel immobilier 1.

4- Crédits de paiement 2025

3 137 840 € sont nécessaires en crédits de paiement afin de financer les autorisations de programme et d'engagement ouvertes soit :

-**3 118 600 € en crédits de paiement** pour les autorisations de programme détaillées ci-dessus ;
-**19 240 €** pour les autorisations d'engagement.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA05_20250207-DE

5 - Bilan financier du plan immobilier 1

Le tableau ci-dessous résume l'avancement financier du plan immobilier 1.

	Economie générale du Plan Immobilier 1			
	Montant global du PPI 1			
	87 900 000 €		AP/AE + hors AP/AE délibéré en mars 2011	
	4 404 600 €		AP/AE complémentaires	
Montant total	92 304 600 €			
	Opérations			
	en cours	clôturées	total	Taux de réalisation
AP - AE	29 764 600 €	52 618 997 €	82 383 597 €	91,28%
HORS AP - AE	293 673 €	1 573 987 €	1 867 660 €	
CP consommés	22 020 679 €	49 133 038 €	71 153 718 €	79,11%
CP consommés hors AP - AE	293 673 €	1 573 987 €	1 867 660 €	
CP restant à inscrire	7 743 921 €		7 743 921 €	8,39%
CP restant à inscrire hors AP - AE	0 €		0 €	
Reliquats prévisionnels	-4 239 500 €		-4 239 500 €	
Recettes (Vente Etupes + subventions St Hip.)	884 356 €		884 356 €	
Opérations à arbitrer (Verrière de Joux)			755 700 €	
Total prévisionnel fin de plan			84 122 601 €	

Actuellement, sur le montant du plan pluriannuel immobilier de **92,3 millions d'euros** délibéré depuis 2004, un total prévisionnel de **84,1 millions d'euros** est prévu pour la mise en œuvre du programme.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et approuvent la mise en place de 3 137 840 € de crédits de paiement sur les opérations du plan pluriannuel de construction restructuration des bâtiments du SDIS 25 pour l'année 2025.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

OUVERTURE D'AUTORISATIONS DE PROGRAMMES POUR LA CREATION DE LA FUTURE PHARMACIE DEPARTEMENTALE AU SEIN DU CSP DE BESANCON CENTRE

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick GENRE (visioconférence).

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025	
Reçu en préfecture le 11/02/2025	
Publié le	
ID : 025-282500016-20250207-DCA06_20250207-DE	

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA06_20250207-DE

***OUVERTURE D'AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
POUR LA CREATION DE
LA FUTURE PHARMACIE DEPARTEMENTALE
AU SEIN DU CSP DE BESANCON CENTRE***

L'article L 5126-13 du code de la santé publique dispose que les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) peuvent bénéficier de pharmacie à usage intérieur (PUI).

Les locaux et l'organisation des PUI doivent répondre à l'arrêté du 10 mars 2014 relatif « aux bonnes pratiques de pharmacie des services départementaux d'incendie et de secours de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et du bataillon de marins-pompiers de Marseille » et les locaux actuels situés à l'état-major du SDIS 25 chemin de la Clairière à Besançon ont été identifiés en non-conformité.

De ce fait, la pharmacie doit être reconfigurée pour répondre à l'arrêté.

Le projet de pharmacie

La future pharmacie sera installée dans les locaux de l'ancien magasin logistique du groupement Ouest (au sein du CSP de Besançon Centre).

Pour répondre à la réglementation, des travaux conséquents devront être réalisés tels que la création de deux ouvertures en façade pour permettre un flux en sens unique des produits, la création d'espaces dédiés et d'un étage au sein du volume actuel. Toute la ventilation, le chauffage et l'électricité devront être redistribués dans ce volume.

La création ou le transfert d'une PUI est autorisé par le directeur général de l'agence régionale de santé territorialement compétent après avis du conseil central compétent de l'ordre national des pharmaciens.

Le coût de cette opération de requalification et de l'aménagement de la pharmacie à l'intérieur du volume bâti, est estimé à 720 000 € TTC.

Devant l'importance du projet, pour une meilleure lisibilité du programme ainsi que pour éviter d'engager la totalité des travaux sur une année, il vous est proposé d'ouvrir une autorisation de programme pour cette opération et de répartir les engagements sur deux ans.

Les crédits de paiements de 120 000 € proposés pour 2025 permettront :

- de réaliser les études (70 000 €) ;
- d'engager les premiers travaux de restructuration (50 000 €).

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA06_20250207-DE

Autorisation de programme	Opération	Pharmacie départementale
	Date d'engagement	720 000 €
	Montant AP	
	Date de modification AP	
	+/-	0
	Nouveau montant	720 000 €

Crédits de paiements	Chapitre	Année 2025	Pharmacie départementale
	20	Etudes	70 000 €
	23	Travaux	50 000 €
	21	Equipement mobilier	
		Total	120 000 €

Crédits de paiements	Chapitre	Année 2026	Pharmacie départementale
	20	Etudes	78 000 €
	23	Travaux	480 000 €
	21	Equipement mobilier	42 000 €
		Total	600 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- *ouvrent une autorisation de programme pour financer les travaux, hors plan pluriannuel, à entreprendre pour créer la pharmacie départementale au sein du CSP Besançon Centre de 720 000 € TTC ;*
- *approuvent les crédits de paiement à mettre en place pour l'année 2025 d'un montant global de 120 000 € TTC ;*
- *autorisent la présidente du conseil d'administration à :*
 - *organiser les consultations et marchés d'études ;*
 - *engager toutes les dépenses relatives à ce projet.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

BUDGET PRIMITIF 2025

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD.

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Patrick GENRE, Mme Laurence INVERNIZZI, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

PROCURATION

- ▶ M. Patrick GENRE, représentant des EPCI, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

BUDGET PRIMITIF 2025

Les conseils d'administration du SDIS, les 17 octobre 2024 et 12 décembre 2024 ont :

- adopté le rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles pour l'année 2025 ;
- approuvé les orientations budgétaires présentées pour les années 2025 à 2029 ;
- adopté l'évolution des contributions des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au budget du SDIS.

Il convient à présent d'examiner le projet de budget primitif (BP) pour l'année 2025.

Un budget de fonctionnement contraint :

- 2025 vers une continuité dans la baisse de l'inflation ?

En France, la désinflation se poursuit à un rythme plus rapide que prévu : l'inflation s'établit à + 1,8 % en août 2024 après + 2,3 % en juillet et franchit donc pour la première fois depuis trois ans la barre des 2 %. Elle s'établirait à + 2 % en moyenne annuelle cette année.

Les prévisions de la Banque de France, dans l'hypothèse d'une politique économique inchangée, intégrant toutefois les effets d'incertitude mentionnés ci-dessus, s'orienteraient vers une inflation à 1,5 % en 2025 en raison notamment de la baisse annoncée des prix de l'électricité et qui resterait modérée en 2026 à 1,7 %.

- Une pression salariale en progression

Les dépenses de personnel devront intégrer les réformes suivantes :

- la prise en charge, progressivement en 2025 et 2026, par les employeurs territoriaux, d'une partie des frais de prévoyance et de complémentaire santé (mutuelles) des agents.

Le marché du travail présente en France un taux de chômage relativement stable (7,4 %) ; cependant, certains secteurs restent en tension, comme le bâtiment et l'industrie technologique, les services à la personne, ce qui rend la reprise plus complexe des entreprises de ce secteur, confrontés à une demande croissante.

• Vers une stabilisation des taux d'intérêts

Depuis 2022, les taux de prêt immobilier n'ont cessé d'augmenter jusqu'au début de l'année 2024, période à partir de laquelle les taux se sont stabilisés avant d'amorcer une baisse significative.

Cette diminution des taux a redonné un souffle aux emprunteurs, ce qui a amélioré leur capacité d'emprunt et commence à dynamiser le marché immobilier. En 2024, les taux d'intérêt ont enregistré une baisse progressive pour atteindre 3,14 % pour un prêt sur 15 ans en décembre (emprunt réalisé par le SDIS auprès de la Banque Postale en fin d'année). Cette tendance s'explique par des politiques monétaires plus souples adoptées par la Banque Centrale Européenne pour stimuler les économies.

Certains experts prévoient pour 2025 une stabilisation voire une poursuite de la baisse des taux d'emprunt immobilier, baisse soutenue par une politique monétaire accommodante qui conduirait à des taux potentiellement possibles autour de 3 %.

Un niveau d'investissement restant important, en cohérence avec le plan pluriannuel :

Le projet de budget 2025 prévoit un montant d'investissements de 18,5 M€, dont 11,4 M€ consacrés aux dépenses d'équipement et notamment au maintien à niveau du parc de véhicules et des matériels, et à la poursuite du plan immobilier. La continuité de cette politique d'investissements est nécessaire pour assurer le niveau de service attendu du SDIS.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Les dépenses d'investissement prévues reposent sur un plan de financement fondé principalement sur l'autofinancement (dotation aux amortissements), les subventions, le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) ainsi que sur le recours à l'emprunt (7,6 M€, soit une progression de l'encours de l'ordre de 3 M€). Le SDIS bénéficiera d'une subvention d'équipement du Département à hauteur de 1 M€ afin de compenser l'arrêt de l'habituel virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

L'équilibre du budget :

Le projet de budget pour 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Fonctionnement</i>	60 729 862 €	60 729 862 €
<i>Investissement</i>	18 481 721 €	18 481 721 €
Total	79 211 583 €	79 211 583 €

En fonctionnement, cet équilibre intègre une consommation partielle des résultats reportés à hauteur de 2,5 M€.

Ce rapport présente le projet de budget 2025 et son évolution par rapport au budget primitif 2024.

Le détail du projet de budget est exposé ci-dessous, en présentant la section de fonctionnement (I), puis la section d'investissement (II).

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte	Mouvement	Chapitre	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution en €	En %
Dépenses	Ordre	023 Virement à section investissement	2 000 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	
		042 Opérations d'ordre	6 337 499 €	6 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12,0%
		Total	8 337 499 €	7 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12,0%
	Réel	011 Charges à caractère général	7 711 402 €	8 663 482 €	8 800 301 €	8 574 145 €	-226 156 €	-2,6%
		012 Charges de personnel	38 159 485 €	40 614 319 €	42 439 314 €	43 357 959 €	918 645 €	2,2%
		022 Dépenses imprévues	400 000 €	150 000 €	0 €	0 €	0 €	
		65 Autres charges de gestion courante	296 992 €	295 910 €	295 700 €	255 650 €	-40 050 €	-13,5%
		66 Charges financières	500 000 €	635 000 €	841 000 €	845 000 €	4 000 €	0,5%
		67 Charges exceptionnelles	14 000 €	8 000 €	20 500 €	1 500 €	-19 000 €	-92,7%
		68 Provisions	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0,0%
		Total	47 086 879 €	50 371 711 €	52 401 815 €	53 039 254 €	637 439 €	1,2%
	Total	Dépenses	55 424 378 €	57 858 726 €	59 267 115 €	60 729 862 €	1 462 747 €	2,5%
Recettes	Ordre	042 Opérations d'ordre	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	20,9%
		Total	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	20,9%
	Réel	002 Excédent utilisé pour l'équilibre	3 217 665 €	3 272 270 €	2 602 523 €	2 516 817 €	-85 706 €	-3,3%
		013 Atténuation de charges	300 000 €	300 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €	0,0%
		70 Produits des services	430 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	0 €	0,0%
		74 Contributions et participations	48 775 646 €	50 810 952 €	53 324 976 €	54 329 866 €	1 004 890 €	1,9%
		75 Autres produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	136 834 €	166 834 €	30 000 €	21,9%
		77 Produits exceptionnels	355 000 €	545 000 €	0 €	0 €	0 €	
		Total	53 130 145 €	55 580 055 €	56 814 333 €	57 763 517 €	949 184 €	1,7%
Total	Recettes		55 424 378 €	57 858 726 €	59 267 115 €	60 729 862 €	1 462 747 €	2,5%

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Total dépenses de fonctionnement	53 067 561 €	55 424 378 €	57 858 726 €	59 267 115 €	60 729 862 €	1 462 747 €	2,5%
Dont dépenses réelles	45 867 561 €	47 086 879 €	50 371 711 €	52 401 815 €	53 039 254 €	637 439 €	1,2%

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) progressent de 1,2 % entre 2024 et 2025

Les dépenses de fonctionnement qui composent ce budget primitif se ventilent de la façon suivante :

1. Charges à caractère général – Chapitre 011

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
011 Charges à caractère général	7 711 402 €	8 663 482 €	8 800 301 €	8 574 145 €	- 226 156 €	-2,57%

Les charges du chapitre 011 se répartissent comme suit :

a) Les matières consommées (compte 60)

Ces dépenses concernent le carburant, les fluides, les combustibles, l'habillement, l'alimentation, les fournitures d'entretien et de petits équipements, la pharmacie ainsi que les fournitures administratives.

La prévision 2025 est en baisse par rapport à celle de 2024. Cette baisse s'explique par un ajustement des dépenses liées aux carburants et aux énergies (consommation des bâtiments en baisse).

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Compte 60 matières consommées	3 008 035 €	3 900 562 €	3 902 609 €	3 260 926 €	- 641 683 €	-16,44%

b) Les services extérieurs (compte 61 et 62)

Ces dépenses concernent principalement l'entretien et la maintenance, les locations, les primes d'assurance et les frais généraux.

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Comptes 61 62 services extérieurs	4 657 937 €	4 715 690 €	4 840 662 €	5 254 079 €	413 417 €	8,54%

En 2025, ces dépenses augmentent du fait d'un réajustement des crédits affectés à l'entretien des bâtiments (+ 138 K€) et du matériel roulant (+ 152 K€).

c) Impôts, taxes et versements assimilés (comptes 63513-6354-6355-6358)

Ces dépenses concernent l'achat des cartes grises des véhicules et des timbres fiscaux ainsi que le paiement des taxes et redevances d'ordures ménagères.

Elles varient en fonction du nombre de véhicules acquis dans l'année.

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Comptes 63 impôts taxes	45 430 €	47 230 €	57 030 €	59 140 €	2 110 €	3,70%

2. Dépenses de personnel – Chapitre 012

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
012 Charges de personnel	38 159 485 €	40 614 319 €	42 439 314 €	43 357 959 €	918 645 €	2,16%

Les dépenses de personnel du SDIS sont principalement composées de la masse salariale et des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires.

a) Masse salariale (cf. annexe tableau des emplois budgétaires)

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Masse salariale	29 161 790 €	30 502 535 €	32 142 014 €	32 738 214 €	596 200 €	1,85%

Les principaux éléments qui impacteront la masse salariale en 2025 sont :

- le glissement vieillesse technicité (GVT) :

Le GVT mesure les augmentations de rémunérations liées à l'avancement d'échelon et à la promotion de grade des agents : surcoût de 225 K€ au titre de l'effet année pleine du GVT de 2024 et au titre du GVT 2025 ; le GVT est compensé pour partie par l'effet noria ;

- la participation au minimum réglementaire à la protection sociale complémentaire (49 K€) ;
- les créations de 5 emplois de sapeurs-pompiers professionnels non-officiers (SPPNO) :

Le présent projet de budget 2025 intègre la création (sur 10 mois) de 5 emplois de SPPNO dont la nécessité, pour renforcer les centres de secours renforcés (CSR), avait été évoquée tant en dialogue social, qu'en comité de partage des indicateurs opérationnels (CPIO) et en conseil d'administration (CASDIS).

b) Sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Indemnités SPV	7 333 700 €	8 172 200 €	8 329 366 €	8 545 661 €	216 295 €	2,60%

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

La prévision budgétaire est en augmentation par rapport à l'année 2024 pour les raisons suivantes :

- prise en compte de la revalorisation règlementaire prévisionnelle des taux d'indemnités de grades à hauteur de 3 % en 2024 ;
- mise à jour des effectifs (quantité, répartition et grades) au 1^{er} juin 2024.

c) Allocation de vétérance et prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR 1 et 2)

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Vétérance et PFR	859 000 €	1 095 000 €	1 114 850 €	1 207 000 €	92 150 €	8,27%

La loi n°2016-1867 du 27 décembre 2016 a réformé la PFR et créé une « nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance » pour les SPV qui cessent leur activité à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le nouveau système est basé sur un flux budgétaire direct annuel, et non plus sur la capitalisation, ce qui se traduit par une augmentation de la NPFR du fait de l'ajout d'une tranche à compter de 15 années d'ancienneté, de nouveaux allocataires et d'une revalorisation à hauteur des montants proposés par l'association des départements de France.

d) Autres charges de personnel

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Assurances du personnel	185 000 €	185 000 €	193 500 €	207 500 €	14 000 €	7,24%
Subvention au COS	619 995 €	659 584 €	659 584 €	659 584 €	- €	0,00%
Total autres charges de personnel	804 995 €	844 584 €	853 084 €	867 084 €	14 000 €	1,64%

Ce poste comprend deux dépenses :

- la subvention versée au comité des œuvres sociales (COS), qui s'élèvera à 659 584 € en 2025, est identique à 2024. Depuis 2016, cette subvention évolue en fonction de l'inflation (1,7 % indice des prix à la consommation (IPC) d'août) ; exceptionnellement, le montant inscrit au BP 2025 est figé, comme le prévoit la convention, afin d'éviter que le COS génère une trésorerie excédentaire en fin d'exercice ;
- la cotisation pour l'assurance de l'absence du personnel.

3. Autres charges de gestion – Chapitre 65

Intitulé Nature	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Indemnités des élus	30 000 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	33 000 €
Frais de mission des élus	500 €	500 €	200 €	200 €	- €
Informatique en nuage (Cloud)	- €	66 310 €	41 310 €	37 600 €	- €
Contribution ANTARES	108 682 €	108 682 €	109 000 €	109 000 €	109 000 €
Subventions aux associations	73 500 €	73 500 €	96 400 €	93 900 €	90 650 €
Charges de gestion courante	18 000 €	18 000 €	17 000 €	22 000 €	22 000 €
Admission en non valeur	- €	- €	- €	1 000 €	1 000 €
TOTAL Chapitre 65	230 682 €	296 992 €	295 910 €	295 700 €	255 650 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Les montants des subventions versées aux associations (UDSP, APEM, SSF 25, ADJSP) évoluent au budget 2025 comme suit :

- subvention Union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP) : baisse du montant 2024 (-3 250 €) ; les stages de sécurité routière sont la variable d'ajustement chaque année ;
- subvention Amicale des personnels des sites d'Etat-major du SDIS du Doubs (APEM) : maintien du montant 2024 ;
- subvention Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers (ADJSP) : maintien du montant 2024 ;
- subvention Spéléo-secours français du Doubs (SSF 25) : maintien du montant 2024.

Les montants sont indiqués dans le rapport dédié.

4. Charges financières – Chapitre 66

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
66 Charges financières	507 000 €	500 000 €	635 000 €	841 000 €	845 000 €	4 000 €	0%

La prévision budgétaire pour les charges financières affiche une stabilisation par rapport à 2024. Cette augmentation intègre le versement des intérêts de l'emprunt réalisé par le SDIS en décembre 2024 pour équilibrer la section d'investissement à hauteur de 5,8 M€ à un taux fixe de 3,14 % (135 K€) et les intérêts courus non échus.

5. Charges exceptionnelles – Chapitre 67

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
67 Charges exceptionnelles	14 000 €	14 000 €	8 000 €	20 500 €	1 500 €

Ces crédits en M57 permettent uniquement la couverture des titres annulés. L'écart entre le montant budgétisé en 2024 et les crédits inscrits au budget 2025 s'explique par la prise en compte en 2024, à titre exceptionnel, de l'annulation d'un titre suite à un jugement du tribunal de grande instance.

6. Dépenses imprévues – Chapitre 022

Avec le passage à la nomenclature M57, les dépenses imprévues ne font plus l'objet d'une inscription budgétaire.

7. Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Dotation aux amortissements (042 dépenses)	6 337 499 €	6 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12%
Neutralisation et reprise de subvention (042 recettes)	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	21%
Amortissement net	4 043 266 €	4 208 344 €	4 412 518 €	4 724 263 €	311 745 €	7,07%

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

La dotation aux amortissements progresse en 2025 en raison de l'amortissement des dépenses d'investissements réalisées en 2024 et de la bascule des travaux de Besançon centre (délibération CASDIS d'octobre 2024). Cette opération immobilière basculée génère des écritures d'amortissement partiellement neutralisées ce qui explique l'augmentation en parallèle des crédits-recettes affectés à la neutralisation budgétaire.

8. Virement à la section d'investissement – Chapitre 023

En considération de la tension constatée sur la section de fonctionnement, il est proposé de suspendre le virement de 1 000 000 € à la section d'investissement au budget primitif 2025.

A. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

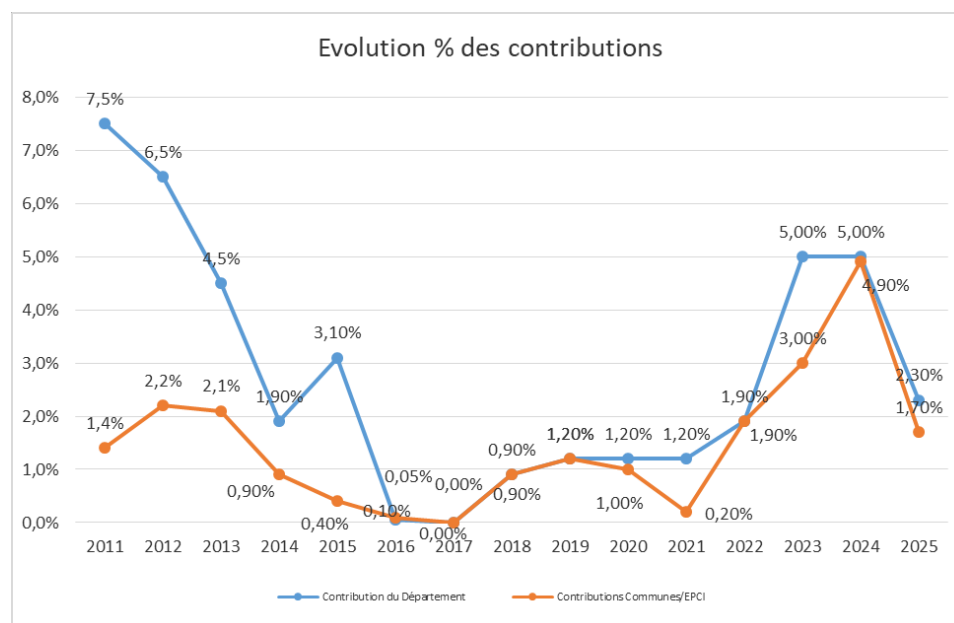
1. Reprise de l'excédent – Ligne 002

Le compte administratif 2024 définitif sera soumis au vote du conseil d'administration lors d'une prochaine séance. Pour autant, sur la base des résultats provisoires pour 2024 connus à ce jour, il est proposé d'opérer une reprise anticipée des résultats avant le vote du compte administratif. Cette disposition permet de limiter le montant des contributions demandées aux financeurs du SDIS.

Le résultat 2024 provisoire s'élève à environ 3,4 M€ pour la section de fonctionnement.

Dans le cadre du projet de BP 2025, il est proposé une consommation de ce résultat reporté à hauteur de 2,5 M€.

2. Les contributions des collectivités – Chapitre 74



Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

2.1 Les contributions des communes et de leurs groupements

	2021	2022	2023	2024	2025
Contributions des communes et EPCI	21,130M€	21,532M€	22,178M€	23,264M€	23,660M€
Evolution	0,20%	1,90%	3,00%	4,90%	1,70%
Part / total des contributions	44,20%	44,20%	43,72%	43,70%	43,55%

Lors de la réunion du 12 décembre 2024, le conseil d'administration a décidé une progression des contributions des communes et établissements public de coopération intercommunale (EPCI) à hauteur de 1,7 %.

L'enveloppe des contributions des communes et EPCI s'élève donc à 23 659 706 € pour l'année 2025, en progression de 395 K€ par rapport à 2024.

2.2 La contribution du conseil départemental

	2021	2022	2023	2024	2025
Contribution du Département	26,680M€	27,187M€	28,547M€	29,974M€	30,663M€
Evolution	1,20%	1,90%	5,00%	5,00%	2,30%
Part /total des contributions	55,80%	55,80%	56,28%	56,30%	56,45%

Pour l'année 2025, l'augmentation de la contribution du Département est fixée à 2,3 %. Elle s'élève donc à 30 663 256 € en progression de 6,8 K€ par rapport à 2024.

3. Les autres recettes de fonctionnement – Chapitres 013, 70, 74, 75, 76, 77

Recettes	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
013 Remboursements sur rémunérations	300 000 €	300 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €	0%
70 Produits des services (carences, autoroutes...)	430 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	0 €	0%
74 Participations Etat pour emplois d'avenir et autres	6 905 €	6 905 €	6 905 €	6 905 €	0 €	0%
74 FCTVA sur les dépenses de fonctionnement	50 000 €	80 000 €	80 000 €	0 €	-80 000 €	-100%
75 Produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	136 834 €	166 834 €	30 000 €	22%
77 Produits exceptionnels	355 000 €	445 000 €	0 €	0 €	0 €	
Total autres recettes	1 193 739 €	1 483 739 €	973 739 €	923 739 €	-50 000 €	-5%

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

A noter concernant ces recettes :

- un chapitre 77 à 0 € en raison du passage en M57 ; les comptes du chapitre 77 disparaissent et se transforment en comptes du chapitre 75 ;
Le chapitre 75 est utilisé pour les divers encaissements type mise à disposition de matériels (SMUR/CHRU- matériel ANTARES), convention oxygène médical, emplacement pylône ORANGE etc., encaissements liés aux stages de sécurité routière (cf. en parallèle subvention versée à l'UDSP), les remboursements de certains sinistres, etc.
- une stabilité des remboursements sur rémunérations estimées par le service RH ;
- la non inscription des recettes liées au FCTVA sur les dépenses de fonctionnement (entretien des bâtiments, voiries et réseaux) du fait de l'annonce de suppression faite par le gouvernement.

4. Les recettes d'ordre : opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

La neutralisation des amortissements et la reprise de subventions s'élèvent en 2025 à 2,9 M€.

A. REPORTS ET EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Reports de dépenses de fonctionnement sur 2025

Les dépenses engagées en fin d'année 2024 pour lesquelles le service ou la livraison n'a pas été effectué en 2024 sont reportées sur le budget 2025. Dans le cadre de la clôture de l'exercice, ces reports ont été chiffrés à 474 431,89 €.

2. Equilibre de la section de fonctionnement pour 2025

Le projet de budget prévoit une consommation des résultats reportés à hauteur de 2 516 817 €. Compte tenu de la constatation prévisionnelle des résultats cumulés fin 2024 (3,4 M€) et de la couverture des reports 2024, qui ont été évalués à 474 K€, le budget 2025, reports inclus, fait donc apparaître un résultat positif de 497 K€.

Section de fonctionnement 2025 hors résultat reporté

Total dépenses	60 729 862,00 €
Total recettes (hors 002)	58 213 044,91 €
Solde de l'exercice	-2 516 817,09 €

Dépenses 2024 reportées	474 431,89 €
Résultat cumulé fin 2024	3 488 969,61 €

Section de fonctionnement 2025 avec reports

Total dépenses	61 204 293,89 €
Total recettes	61 702 014,52 €
Solde de l'exercice	497 720,63 €

Ce résultat reporté est en diminution par rapport au BP 2024 (1,1 M€) en raison d'une progression des dépenses de fonctionnement de façon plus rapide que les recettes, dans un contexte de stabilisation de l'inflation, et ce malgré une suspension du virement à la section d'investissement inscrit habituellement au compte 023.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Mouvement	Chapitre	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution en €	En %
Ordre	040 Opérations d'ordre	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	21%
Total	Dépenses d'ordre	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	21%
	001 Solde d'exécution reporté	528 369 €	212 014 €	0 €	587 562 €	587 562 €	
Réel	16 Emprunts (remb. capital)	3 501 580 €	3 500 000 €	3 875 000 €	4 166 000 €	291 000 €	8%
	20 Immobilisations incorporelles	319 970 €	415 800 €	622 560 €	1 425 750 €	803 190 €	129%
	21 Immobilisations corporelles	4 435 395 €	4 193 922 €	4 228 491 €	4 942 725 €	714 234 €	17%
	23 Immobilisations en cours	4 792 114 €	6 795 614 €	6 057 890 €	4 979 901 €	-1 077 989 €	-18%
	27 Immobilisations financières	2 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0%
Total	Dépenses réelles	13 051 059 €	14 907 336 €	14 784 941 €	15 515 376 €	730 435 €	5%
Total	Dépenses d'Investissement	15 345 292 €	17 186 007 €	17 237 723 €	18 481 721 €	1 243 998 €	7%
Ordre	021 Virement < fonctionnement	15 873 661 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	
	040 Opérations d'ordre	2 000 000 €	6 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12%
Total	Recettes d'ordre	17 873 661 €	7 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12%
	001 Solde d'exécution reporté	-10 636 306 €	1 265 959 €	0 €	-1 388 592 €	-1 388 592 €	
Réel	024 Produit des cessions	0 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	0 €	0%
	10 Dotations (FCTVA)	900 000 €	900 000 €	900 000 €	2 288 592 €	1 388 592 €	154%
	13 Subventions reçues	1 900 000 €	815 775 €	1 405 171 €	2 226 301 €	821 130 €	58%
	16 Emprunts	5 307 937 €	6 637 258 €	7 987 252 €	7 584 812 €	-402 440 €	-5%
Total	Recettes réelles	-2 528 369 €	9 698 992 €	10 372 423 €	10 791 113 €	418 690 €	4%
Total	Recettes d'Investissement	15 345 292 €	17 186 007 €	17 237 723 €	18 481 721 €	1 243 998 €	7%

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2025 sont estimées à 18,5 M€ dont 11,4 M€ de dépenses de travaux et d'équipement (chapitres 20, 21 et 23). Parmi celles-ci, les dépenses planifiées dans le cadre d'une autorisation de programme (APCP) s'élèvent à 7,1 M€ soit 62 %. Chaque APCP fait l'objet d'une délibération spécifique et toutes sont retracées dans la présentation brève et synthétique des données financières annexée au présent rapport.

Les dépenses d'investissement se ventilent comme suit :

1. Immobilisations incorporelles – chapitre 20

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €
2031 Frais d'études	68 200 €	76 800 €	80 060 €	97 700 €	17 640 €
20412 Bâtiments et installations	- €	30 500 €	30 000 €	- €	- 30 000 €
204183 Projet d'infrastructure d'int.gnle (NexSis-RFF)	- €	- €	- €	655 000 €	655 000 €
2051 Concessions et droits similaires	251 770 €	308 500 €	512 500 €	673 050 €	160 550 €
Total Immobilisations incorporelles	319 970 €	415 800 €	622 560 €	1 425 750 €	803 190 €

a) Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (2031)

Il s'agit des études et honoraires en lien avec la réalisation de travaux au sein des centres de secours et pour la pharmacie.

b) Participation aux projets d'infrastructure d'intérêt général (204183)

Il s'agit de dépenses identifiées comme des subventions d'investissement versées à l'Agence du Numérique de la Sécurité Civile (ANSC) dans le cadre des projets NEXSIS et RFF.

c) Concessions et droits similaires, brevets, licences (2051)

Les deux APCP du service informatique (outils de gestion informatique et mobilité et nomadisme numériques), qui faisaient chacune l'objet d'une délibération spécifique, se sont terminées en 2020 et 2021.

Le budget 2025 établi à hauteur de 809 K€ est prévu pour permettre toutes les évolutions nécessaires au meilleur fonctionnement possible de la structure (évolution des logiciels métiers, acquisitions de nouvelles licences, achat de matériels, poursuite du financement du projet Nexsis et adaptation des infrastructures en conséquence,...).

2. Immobilisations corporelles – chapitre 21

Chapitre 21	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €
2115 Terrains bâtis	13 400 €	4 500 €	7 500 €	9 500 €	2 000 €
2132 Bâtiments (achat DDSIS)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
21561 Mat. mobile d'inc. secours (véhicules)	1 908 383 €	2 233 310 €	2 115 401 €	2 419 043 €	303 642 €
21568 Autre matériel incendie secours	1 172 764 €	1 080 771 €	1 047 116 €	1 051 632 €	4 516 €
21578 Matériel et outillage technique	136 182 €	133 967 €	136 100 €	178 147 €	42 047 €
21828 Matériel de transport (véhicules)	613 390 €	233 329 €	305 824 €	547 614 €	241 790 €
21838 Matériel informatique	472 976 €	360 650 €	456 400 €	515 129 €	58 729 €
21848 Matériel de bureau et mobilier	88 100 €	98 035 €	136 250 €	187 660 €	51 410 €
2188 Autres matériels	30 200 €	49 360 €	23 900 €	34 000 €	10 100 €
Total chapitre 21	4 435 395 €	4 193 922 €	4 228 491 €	4 942 725 €	714 234 €

Sur les 4,9 M€ de dépenses prévues au chapitre 21 immobilisations corporelles, 3 M€ relèvent des autorisations de programme (AP/CP Véhicules - comptes 21561 et 21828 pour partie). Elles sont détaillées dans les rapports correspondants ; les variations constatées peuvent être liées au jeu des avances qui sont imputées sur le chapitre 23.

APCP chap 21	CP 2023 au chapitre 21	CP 2024 au chapitre 21	CP 2025 au chapitre 21	Variation en €
Acquisition de véhicules	2 280 639 €	2 232 125 €	2 874 157 €	642 032 €
IMMO (AP du Plan et hors plan)	88 800 €	92 800 €	158 300 €	65 500 €
Total sur AP	2 369 439 €	2 324 925 €	3 032 457 €	707 532 €

Les autres dépenses (hors AP) concernent principalement :

- la logistique (945 K€), principalement pour l'achat des tenues d'intervention et l'acquisition de matériel (caméras thermiques, appareils respiratoires isolants, outillage pour les ateliers...) ;
- le service informatique et réseau (530 K€), pour le renouvellement ou l'acquisition des équipements informatiques et les évolutions des infrastructures dans le cadre du futur développement de NEXSIS ;
- le matériel médico-secouriste (143 K€) ;
- l'immobilier (134 K€), principalement pour l'acquisition de mobilier, literie, électroménager et matériel ;
- les équipes spécialisées, pour l'acquisition de matériel de secours (98 K€) ;
- la formation, pour l'achat de matériel de sport et d'outils de formation (57 K€).

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

3. Immobilisations en cours – chapitre 23

Chapitre 23	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €
Travaux dans le plan immobilier	2 242 350 €	3 438 000 €	3 649 100 €	2 960 300 €	-688 800 €
Opérations de rénovation APCP hors plan	548 000 €	426 245 €	58 000 €	51 000 €	-7 000 €
Gros entretien grosses réparations	478 800 €	808 720 €	942 033 €	913 450 €	-28 583 €
Avances pour les véhicules	1 522 964 €	2 122 649 €	1 408 757 €	1 055 151 €	-353 606 €
Total Chapitre 23	4 792 114 €	6 795 614 €	6 057 890 €	4 979 901 €	-1 077 989 €

a) Le programme pluriannuel de construction des centres de secours : 2,9 M€

Une délibération spécifique est présentée pour l'APCP « plan immobilier ». Il y est proposé d'inscrire 2,9 M€ de crédits de paiement au chapitre 23 pour l'année 2025.

b) La rénovation de centres de secours hors plan pluriannuel : 51 K€

Il s'agit ici du solde des travaux de rénovation du centre de secours de Damprichard qui est en phase de finition. Elle fait l'objet d'une APCP, présentée dans un rapport dédié. Il y est proposé d'inscrire 1 K€ de crédits de paiement au chapitre 23 pour terminer les travaux sur l'année 2025.

S'ajoute à ces travaux, l'aménagement des locaux au centre de secours principal (CSP) de Besançon Centre pour accueillir la pharmacie départementale. Les crédits inscrits au budget 2025 concernent essentiellement des études (70 K€) et quelques travaux (50 K€).

c) Le gros entretien et la mise aux normes des bâtiments : 913 K€

Les principales opérations prévues en 2025 sont :

- La généralisation des éclairages LED dans les centres de secours renforcés (CSR) (134 600 €) ;
- Les travaux de restructuration du site de la Clairière (178 000 €) ;
- Les grosses réparations et petits investissements dans tous les centres (200 000 €) ;
- La réfection d'enrobés à Arc sous Cicon, Montbéliard, Pontarlier (120 000 €) ;
- Le remplacement de radiateurs électriques énergivores et la mise en place de vannes thermostatiques (30 000 €) ;
- L'acquisition et la mise en place d'adoucisseurs d'eau (20 000 €) ;
- La réfection des bardages bois de Rougemont et Le Russey (28 600 €) ;
- ...

d) Le versement d'avances pour l'acquisition de véhicules : 1 M€

Une enveloppe de 1 M€ est inscrite pour permettre le versement d'avances lors de l'acquisition de véhicules pouvant enregistrer des délais de livraison importants (véhicule de secours routier moyen (VSRM), camion-citerne grande capacité (CCGC), véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV)). Les acquisitions de véhicules sont inscrites dans une APCP qui fait l'objet d'un rapport dédié.

4. Remboursement du capital de la dette – chapitre 16

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Chapitre 16	3 501 580 €	3 500 000 €	3 875 000 €	4 166 000 €	291 000 €	8%

Augmentation des remboursements de capital en intégrant notamment le remboursement du capital (291 K€) du nouvel emprunt de 5 800 000 € réalisé en décembre 2024.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

B. Les recettes d'investissement

L'autofinancement permet de couvrir un peu plus de 41 % des dépenses globales d'investissement présentées ci-dessus. Le solde sera financé par les subventions, le FCTVA ainsi que par la souscription d'un emprunt.

1. Opérations d'ordre de transfert entre sections – chapitre 040

La recette d'investissement que constitue la dotation 2025 aux amortissements est estimée à 7,6 M€ et à 5,4 M€, déduction faite de la neutralisation de l'amortissement des bâtiments et des reprises de subvention.

2. Le virement de la section de fonctionnement – chapitre 021

Depuis 2018, un virement annuel de la section de fonctionnement vers la section d'investissement a été mis en place. Pour 2025, ce virement est arrêté en raison de la tension constatée sur la section de fonctionnement.

3. Le FCTVA – chapitre 10

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
FCTVA	900 000 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €	0 €	0%

La recette attendue au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est calculée sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'année 2024.

Nota : Une partie des dépenses réalisées en 2024 est constituée d'avances versées pour l'acquisition de véhicules. Elles ne seront éligibles au FCTVA qu'en 2026, après constatation comptable de la réception des engins.

4. Les subventions d'investissement – chapitre 13

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Variation en €	Variation en %
Subventions des communes et EPCI	60 086 €	99 258 €	238 654 €	196 104 €	-42 550 €	-18%
Subventions du Département	550 000 €	550 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €	0%
Subvention Travaux St Hippolyte + engins pacte capacitaire	166 517 €	166 517 €	166 517 €	1 030 197 €	863 680 €	519%
Total	776 603 €	815 775 €	1 405 171 €	2 226 301 €	821 130 €	58%

Les subventions des communes et établissements publics de coopération intercommunale financent le plan immobilier du SDIS.

Par délibération en date du 27 avril 2007, le conseil d'administration a adopté un plan de financement pour la construction ou la restructuration des centres d'incendie et de secours du Doubs, et les modalités de subventionnement par les collectivités concernées.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

En 2025, le montant inscrit correspond à :

- une partie de l'opération concernant Lavans Vuillafans (90 K€) ;
- une partie de l'opération concernant le Plateau de Blamont (54 K€) ;
- une partie de l'opération concernant Frasne (21 K€) ;
- une partie de l'opération concernant Marais du Dugeon (31 K€).

Le solde de la subvention pour les travaux de St Hippolyte (dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)) est inscrit au compte 1311 pour un montant de 385 109 € ainsi que les subventions pacte capacitaires feux de forêt (FDF).

La subvention du département (1 M€) est destinée à financer les dépenses d'équipement du SDIS et compenser l'arrêt du virement de la section de fonctionnement à l'investissement.

5. L'emprunt – chapitre 16

Le budget 2025 prévoit la réalisation d'un emprunt de 7,6 M€, soit une progression de l'encours de l'ordre de 3 M€.

C. REPORTS ET EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Reports de dépenses d'investissement sur 2025

Les dépenses d'investissement engagées en 2024 et reportées sur 2025 s'élèvent à 801 029,99 €.

Il s'agit de biens ou de prestations commandés à l'issue des dernières commissions d'appel d'offres de l'année ou d'opérations retardées ou décalées pour diverses raisons.

2. Equilibre de la section d'investissement 2025– compte 1068

Section d'investissement 2025 hors reports

Total dépenses	18 481 720,56 €
Total recettes (hors 001)	18 481 720,56 €
Solde de l'exercice	0,00 €

Reports des dépenses 2024	801 029,99 €
Solde d'exécution 2024 (déficit)	587 561,10 €
Virement de la section de fonctionnement (1068)	1 388 591,09 €

Section d'investissement 2025 avec reports

Total dépenses	19 870 311,65 €
Total recettes	19 870 311,65 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- *approuvent la neutralisation totale de l'amortissement des bâtiments publics pour 2025 ;*
- *approuvent le budget 2025, voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement dont le détail est présenté ci-dessus, et délibèrent favorablement sur chacun des points faisant l'objet d'annexes ;*
- *autorisent la Présidente à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2025, à des mouvements de crédits au sein de même chapitre (virements) ainsi que de chapitre à chapitre, suite à la M57, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 07 février 2025

BUDGET PRIMITIF 2025 ANNEXE DE PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) prévoit qu' « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

La présente annexe a pour objet de satisfaire à cette obligation. Elle s'inspire du modèle de présentation proposé par les services de la Préfecture à titre indicatif.

1. Éléments de contexte

Les orientations budgétaires pour 2025 ont été élaborées en prenant en compte :

- les différents éléments qui impactent le coût du service ;
- la volonté de limiter la progression de l'endettement du SDIS.

2. Priorités du budget

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Progression des contributions des communes, EPCI à hauteur de 1,7% (IPC d'août 2024 : 1,7), progression de la contribution du Conseil départemental à hauteur de 2,3 % ;
- Poursuite d'un plan d'investissements ambitieux pour assurer le maintien à niveau des moyens nécessaires aux missions du SDIS (centres de secours, véhicules, outils de formation...) ;
- Limitation de l'endettement grâce à une subvention d'investissement versée par le Conseil Départemental à hauteur de 1 M€.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Section de fonctionnement :

Compte	Mouvement	Chapitre	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution en €	En %
Dépenses	Ordre	023 Virement à section investissement	2 000 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	
		042 Opérations d'ordre	6 337 499 €	6 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12,0%
	Total	Dépenses d'ordre	8 337 499 €	7 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12,0%
	Réel	011 Charges à caractère général	7 711 402 €	8 663 482 €	8 800 301 €	8 574 145 €	-226 156 €	-2,6%
		012 Charges de personnel	38 159 485 €	40 614 319 €	42 439 314 €	43 357 959 €	918 645 €	2,2%
		022 Dépenses imprévues	400 000 €	150 000 €	0 €	0 €	0 €	
		65 Autres charges de gestion courante	296 992 €	295 910 €	295 700 €	255 650 €	-40 050 €	-13,5%
		66 Charges financières	500 000 €	635 000 €	841 000 €	845 000 €	4 000 €	0,5%
		67 Charges exceptionnelles	14 000 €	8 000 €	20 500 €	1 500 €	-19 000 €	-92,7%
		68 Provisions	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0,0%
	Total	Dépenses réelles	47 086 879 €	50 371 711 €	52 401 815 €	53 039 254 €	637 439 €	1,2%
Total	Dépenses		55 424 378 €	57 858 726 €	59 267 115 €	60 729 862 €	1 462 747 €	2,5%
Recettes	Ordre	042 Opérations d'ordre	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	20,9%
	Total	Recettes d'ordre	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	20,9%
	Réel	002 Excédent utilisé pour l'équilibre	3 217 665 €	3 272 270 €	2 602 523 €	2 516 817 €	-85 706 €	-3,3%
		013 Atténuation de charges	300 000 €	300 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €	0,0%
		70 Produits des services	430 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	0 €	0,0%
		74 Contributions et participations	48 775 646 €	50 810 952 €	53 324 976 €	54 329 866 €	1 004 890 €	1,9%
		75 Autres produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	136 834 €	166 834 €	30 000 €	21,9%
		77 Produits exceptionnels	355 000 €	545 000 €	0 €	0 €	0 €	
	Total	Recettes réelles	53 130 145 €	55 580 055 €	56 814 333 €	57 763 517 €	949 184 €	1,7%
Total	Recettes		55 424 378 €	57 858 726 €	59 267 115 €	60 729 862 €	1 462 747 €	2,5%

Section d'investissement :

Mouvement	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution en €	En %
Ordre	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	21%
Total	2 294 233 €	2 278 671 €	2 452 782 €	2 966 345 €	513 563 €	21%
	528 369 €	212 014 €	0 €	587 562 €	587 562 €	
Réel	3 501 580 €	3 500 000 €	3 875 000 €	4 166 000 €	291 000 €	8%
	319 970 €	415 800 €	622 560 €	1 425 750 €	803 190 €	129%
	4 435 395 €	4 193 922 €	4 228 491 €	4 942 725 €	714 234 €	17%
	4 792 114 €	6 795 614 €	6 057 890 €	4 979 901 €	-1 077 989 €	-18%
	2 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0%
Total	13 051 059 €	14 907 336 €	14 784 941 €	15 515 376 €	730 435 €	5%
Total	15 345 292 €	17 186 007 €	17 237 723 €	18 481 721 €	1 243 998 €	7%
Ordre	15 873 661 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	
	2 000 000 €	6 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12%
Total	17 873 661 €	7 487 015 €	6 865 300 €	7 690 608 €	825 308 €	12%
	-10 636 306 €	1 265 959 €	0 €	-1 388 592 €	-1 388 592 €	
Réel	0 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	0 €	0%
	900 000 €	900 000 €	900 000 €	2 288 592 €	1 388 592 €	154%
	1 900 000 €	815 775 €	1 405 171 €	2 226 301 €	821 130 €	58%
	5 307 937 €	6 637 258 €	7 987 252 €	7 584 812 €	-402 440 €	-5%
Total	-2 528 369 €	9 698 992 €	10 372 423 €	10 791 113 €	418 690 €	4%
Total	15 345 292 €	17 186 007 €	17 237 723 €	18 481 721 €	1 243 998 €	7%

4. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

Sans objet.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

5. Crédits d'investissement et, le cas échéant, de fonctionnement pluriannuels

Le SDIS pratique les « autorisations de programme et crédits de paiement » (APCP) pour les opérations d'investissement importantes ayant un caractère pluriannuel ainsi que les « autorisations d'engagement et crédits de paiement » (AECPC) pour les dépenses de fonctionnement liées à ces opérations.

Ces autorisations permettent d'engager une opération dans sa globalité, tout en n'inscrivant au budget que les dépenses susceptibles d'être payées dans l'année.

A ce jour, des autorisations de programme (AP) sont ouvertes dans deux domaines de l'activité du SDIS :

- L'immobilier :
 - la construction et restructuration de bâtiments dans le cadre du plan immobilier ; il existe une AP par opération, toutes sont regroupées dans le tableau ci-après sous l'intitulé « Plan immobilier » ;
 - les opérations de rénovations importantes de centres d'incendie et de secours, hors plan immobilier (Damprichard, Pharmacie départementale) identifiées sous l'intitulé « Opérations immobilières hors plan » ;
- L'acquisition de véhicules : engins de secours et véhicules de service.

Chaque APCP fait l'objet d'un rapport présenté ce jour. Le tableau ci-dessous propose une synthèse des autorisations ouvertes. Pour les opérations immobilières, l'APCP et l'AECPC (pour l'assurance dommage ouvrage) sont regroupées dans le tableau.

APCP	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Op° immobilières hors plan	548 000 €	432 245 €	58 000 €	121 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Plan immobilier (Casernes)	2 287 150 €	3 520 800 €	3 741 900 €	3 118 600 €	3 863 486 €	3 863 486 €	3 448 425 €	4 312 637 €
Véhicules	3 910 737 €	4 403 288 €	3 640 882 €	3 929 308 €	4 121 779 €	3 653 208 €	4 256 473 €	4 000 000 €
Total général	6 753 052 €	8 356 333 €	7 440 782 €	7 168 908 €	7 985 265 €	7 516 694 €	7 704 898 €	8 350 071 €

6. Niveau d'épargne brute et niveau d'épargne nette

	2021	Taux	2022	Taux	2023	Taux	2024	Taux	2025	Taux
Dépenses réelles de fonctionnement	45,87 M€		47,09M€		50,37M€		52,40M€		53,04M€	
Recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté)	48,58M€		49,91M€		52,31M€		54,21M€		55,25M€	
Epargne brute	2,72 M€	6%	2,83M€	6%	1,94M€	4%	1,81M€	3%	2,21M€	4%
Remboursement du capital	3,20M€		3,50M€		3,50M€		3,88M€		4,17M€	
Epargne nette	-0,48M€	1%	-0,68M€	-1%	-1,56M€	-3%	-2,07M€	-4%	-1,96M€	-4%

7. Niveau d'endettement du SDIS

L'encours du SDIS s'élève au 1^{er} janvier 2024 à 32,9 M€. L'ensemble de la dette du SDIS bénéficie du classement 1A selon la Charte Gissler. Les emprunts à taux fixe représentent environ 87.7 % de la dette.

Prévisions au stade BP	2021	2022	2023	2024	2025
Encours au 1er janvier N	31,36M€	31,74M€	32,17M€	32,92M€	34,99M€
Emprunts prévus en N	5,09M€	5,31M€	6,64M€	7,99M€	7,58M€
Capital remboursé N	3,20M€	3,50M€	3,50M€	3,88M€	4,17M€
Encours prévisionnel au 31 décembre N	33,26M€	33,55M€	35,30M€	37,03M€	38,41M€
<i>Encours réel au 31 décembre N</i>	<i>31,74M€</i>	<i>32,17M€</i>	<i>32,92M€</i>	<i>34,99M€</i>	

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

8. Capacité de désendettement

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Epargne brute	5,80 M€	5,79 M€	5,49 M€	5,63 M€	4,66 M€	4,53 M€
Encours au 31 déc	32,14 M€	30,24 M€	31,36 M€	31,77 M€	32,19 M€	33,19 M€
Capacité de désendettement	5,54	5,23	5,71	5,64	6,91	7,32

9. Niveau des taux d'imposition

Sans objet.

10. Principaux ratios

Les ratios présentés ci-dessous font partie de ceux prévus pour les départements par l'article R.3313-1 du CGCT. Ceux qui ne sont pas repris ici ne sont pas applicables aux SDIS car liés aux impositions.

	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	45,87 M€	47,09M€	50,37M€	52,40M€	53,04M€
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	48,58M€	49,91M€	52,31M€	54,21M€	55,25M€
Population légale totale du Doubs au 01/01/N	555 190	555 190	557 714	558 880	560 764
Ratio 1 DRF/population	82,62 €	84,81 €	90,32 €	93,76 €	94,58 €
Ratio 3 RRF /population	87,51 €	89,90 €	93,79 €	97,00 €	98,52 €
Ratio 4 Dépenses d'équipement / population	16,17 €	17,20 €	20,45 €	19,52 €	19,07 €
Ratio 5 Encours dette / population	56,49 €	57,17 €	57,68 €	58,91 €	62,40 €
Ratio 7 Charges de personnel / DRF	82%	81%	81%	81%	82%
Ratio 9 DRF + remboursement capital dette / RRF	101%	101%	103%	104%	104%
Ratio 10 Dépenses d'équipement / RRF	18%	19%	22%	20%	19%
Ratio 11 Encours de la dette/RRF	65%	64%	61%	61%	63%

11. Effectifs du SDIS et charges de personnel

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges de personnel (chapitre 012)	37,13M€	37,63M€	38,16M€	40,61M€	42,44M€	43,36M€
Dont masse salariale	28,70M€	29,16M€	29,16M€	30,50M€	32,14M€	32,74M€
Dont indemnités SPV	6,85M€	6,87M€	7,33M€	8,17M€	8,33M€	8,55M€
Effectifs au 1^{er} janvier N (emplois budgétaires)						
Emplois fonctionnels	2	2	2	2	2	2
Sapeurs-pompiers professionnels	403	405	407	410	410	414
Personnels administratifs et techniques	103,5	103,5	103,5	104,5	109,5	109,5
Sapeurs-pompiers volontaires	2535	2537	2549	2566	2488	2498

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Annexe 6

BORDEREAU D'ENVOI à l'usage des
collectivités qui n'ont pas signé de convention de télé-transmission via "Actes"
Envoi postal, ou dépôt, des délibérations et des maquettes budgétaires

(Bordereau à envoyer ou déposer, **un par budget**, en **deux** exemplaires, dont un exemplaire sera retourné à la collectivité dès réception)

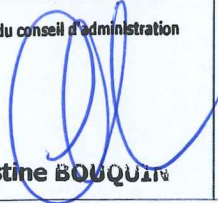
Collectivité :

- Nom (et n° INSEE) : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DUDOUBS
- Adresse : 10, chemin de la clairière - 25042 BESANCON CEDEX
- Tel : 03 81 85 36 00 **Courriel : sylvie.contet@sdis25.fr**

Document budgétaire concerné (cocher) :☒ Budget principal☐ Budget CCAS/CIAS☐ Budget annexe (préciser quel budget) :

Cocher la case concernée	Nombre d'exemplaires à transmettre en préfecture ou sous-préfecture	BUDGET PRIMITIF (BP transmis au plus tard 15 jours après le délai fixé pour son adoption - art L 1612-8 du code général des collectivités territoriales)
☒	1	• La maquette du budget primitif (joindre les annexes obligatoires , listées page 13)
☒	2	• La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le budget primitif
et si le budget est voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1		
☒	2	• La délibération de reprise anticipée du résultat + l'attestation de reprise des résultats visée du comptable
☒	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
☒	1	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du compte de gestion
ou si le budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1		
☐	2	• La délibération d'affectation du résultat
☐	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
☐	1	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du compte de gestion

Rappel : La maquette budgétaire du BP est transmise en **un seul exemplaire** et les **délibérations** en **deux exemplaires**.

Cadre réservé à la collectivité	Cadre réservé à la préfecture (sous-préfecture)
Le maire (le président), atteste que les documents et délibérations cochés ci-dessus, adressés en préfecture (ou en sous-préfecture de Montbéliard, ou en sous-préfecture de Pontarlier, <i>ayer les mentions inutiles</i>), sont conformes à ceux détenus par la collectivité	Accusé de réception du budget primitif en préfecture (ou sous-préfecture)
<u>Date, signature de l'ordonnateur et cachet de la collectivité</u> La Présidente du conseil d'administration du SDIS  Christine BOUQUIN	<u>Cachet d'arrivée</u>



Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

M 57

BUDGET PRIMITIF Exercice 2025

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	43
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	44
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	49
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	55
A1.01 - Opérations non ventilables	58
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	59
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	117
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	118
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	122
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	123

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2025

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	124
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	126
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	127
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	128
B3.1 - Etat des provisions constituées	129
B3.2 - Etalement des provisions	131
B4 - Etat des charges transférées	132
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	133
B6 - Prêts	134
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	135
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	136
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	137
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	139
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	140
B11.2 - Liste des établissements publics créés	141
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	142
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	143
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	144
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	145
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	150

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

SDIS 25
SDIS 25 - M57
Budget primitif EXERCICE 2025

III - ANNEXES

III

ARRETE ET SIGNATURES

La Présidente du conseil d'administration
du SDIS


Christine BOUQUIN

Nombre de membres en exercice... 20
Nombre de membres présents... 13
Nombre de suffrages exprimés... 19
VOTES : Pour... 14
Contre... 0
Abstentions... 0

Date de convocation : 09/01/2025

Présenté par la Présidente,

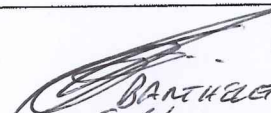
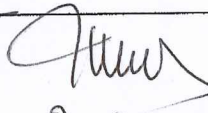
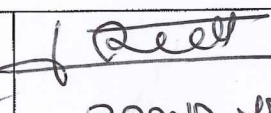
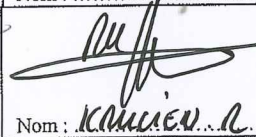
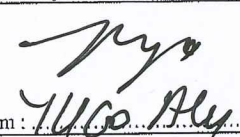
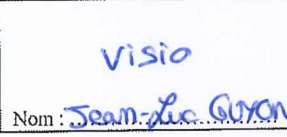
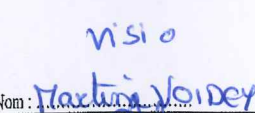
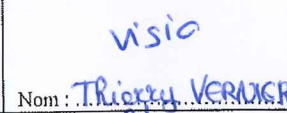
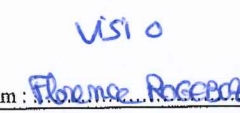
A... Besançon... le 07/02/2025

La Présidente,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session... le 07/02/2025

A... Besançon... le 07/02/2025

Les membres du conseil d'administration,

 Nom : TAILLARD P.	 Nom : BANHART	 Nom : VLENET	 Nom : BRAND MP.
 Nom : DALLAVALLÉE C.	 Nom : KAMICHIEN R.	 Nom : YUGO BLY	 Nom : Jean-Luc GUYON
 Nom : Martine VOIDEY	 Nom : Thierry VERUGER	 Nom : Florence ROGER	 Nom : Damien CHARLET
 Nom : Christine BOUQUIN	 Nom : Christine BOUQUIN	Nom :	Nom :
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :

certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, leet de
la publication

A....., le .../.../...

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024 - Investissement

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025
Reçu en préfecture le 11/02/2025
Publié le

S2LO

ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2051	20230000824	Assistance au paramétrage des workflow	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	945,00
2051	20220004364	migration YR2 - direction de projet	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	1 152,00
2051	2024002616	EXPERT SYSTÈME	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/09/2024	2024002616 17009FS	18 664,80
2051	2024000571	maintenance annuelle	A PROPOS	21/02/2024	2024000571 21011FS	290,40
2051	2024003306	CRIMSON	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	22/10/2024	2024003306	40 000,80
2051	2024002616	RESPONSABLE TECHNIQUE	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/09/2024	2024002616 17009FS	17 928,96
2051	2024004074	licence analyseur de bips	INETUM SOFTWARE FRANCE	10/12/2024	2024004074 17009FS	3 600,00
2051	2024002745	PRESTATION TECHNIQUE INSTALLATION A DISTANCE	ANTIBIA	17/09/2024	2024002745 20079FS	1 188,00
2051	2023003486	licence module prévision 1 an	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	1 500,00
2051	2023003761	licence exploitation annuelle	SAD MARKETING	09/01/2024		4 000,00
2051	2024003954	mise en place logiciel financier	INETUM SOFTWARE FRANCE	02/12/2024	2024003954	68 160,00
2051	2023003486	soutpport produit	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	1 416,00
2051	2023000824	Direction de projet	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	1 260,00
2051	2023004070	licence serveur AVL	PRESCOM	09/01/2024		30 000,00
2051	2023001365	ACQUISITION BRIQUE COUTS	CIRIL GROUP	09/01/2024	18078FS	4 440,00
2051	2024002745	PRESTATION TECHNIQUE SUPPLÉMENTAIRE	ANTIBIA	17/09/2024	2024002745 20079FS	4 200,12
2051	2023000824	assistance au démarrage ou au paramétrage	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	1 260,00
2051	2023000824	Assistance production du CFU (optionnel)	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	1 260,00
2051	2023003486	gestion de projet achats et suivi de la commande	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	3 156,00
2051	2023003486	prestations optionnelles module prévision	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	9 675,00
2051	2023004071	installation Cluster firebox	AVA6 INFRASTRUCTURE	09/01/2024		34 999
2051	2024003826	SOLUTIONS EXCHANGE ABONNEMENT ADD-ON ENDPOINT	UGAP	26/11/2024	2024003826	1 863
2051	2023003486	configuration et paramétrage	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	2 832
2051	2024002391	Virtualisation des serveurs UCG de CSP Centre	PRESCOM	13/08/2024	2024002391 2022015FS	7 632
2051	2024003960	mise à jour horoquartz	HOROQUARTZ	02/12/2024	2024003960	43 200
2051	2024002616	TRANSFERTS DE COMPÉTENCES	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/09/2024	2024002616 17009FS	1 401
2051	2024003961	licences accès srv windows 2025 X 50	UGAP	09/12/2024	2024003961	1 723
2051	2024002540	Migration Qlikview vers QlikSense	CIRIL GROUP	30/08/2024	2024002540 2024001FS	27 540

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 10/05/2025



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2051	2024002616	GESTION DE PROJET	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/09/2024	2024002616 17009FS	11 719,68
2051	2023000824	Assistance opération fin d'exercice M57	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	630,00
2051	2023001883	offre groupée iCM--TBAVZ+CODVY2	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	17009FS	22 352,40
2051	2023004095	Prestation d'accompagnement et d'assistance sur KE	AVA6 INFRASTRUCTURE	09/01/2024		2 194,80
2051	2024003961	licences RDS 2025 X 50	UGAP	09/12/2024	2024003961	7 678,02
2051	2024003826	SOLUTIONS EXCHANGE ABONNEMENT A MANAGEENGINE AD	UGAP	26/11/2024	2024003826	2 241,44
2051	2024002745	FORMATION WEBFOR2 SUR SITE	ANTIBIA	17/09/2024	2024002745 20079FS	3 120,00
2051	2023003486	maintenance artemis prev /1 an	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	6 000,00
2051	2023003486	licence artemis prev V4	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	15 172,80
2051	2024003760	Préparation des SHUTTLE	PRESCOM	19/11/2024	2024003760 2022015FS	326,40
2051	2024003760	PC SHUTTLE	PRESCOM	19/11/2024	2024003760 2022015FS	3 412,80
2051	2024002616	INGENIERIE PRODUIT	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/09/2024	2024002616 17009FS	7 726,32
2051	2023003486	maintenance plateau	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	2 400,00
2051	2022004364	migration YR2 Transferts des historiques paies	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	2 304,00
2051	2023003486	option licence module prevision	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	6 000,00
2051	2023003486	transfert compétence 8 util.	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	1 686,00
2051	2024002540	Migration Qlikview vers QlikSense	CIRIL GROUP	30/08/2024	2024002540 2024001FS	13 260,00
2051	2023003486	tests de bon fonctionnement	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	1 416,00
2051	2023003486	transfert e compétence admin	INETUM SOFTWARE FRANCE	09/01/2024	2022032FS	843,00
2051	2024003345	diverses licences	UGAP	22/10/2024	2024003345	10 255,20
21561	2024003700	POMPE GODIVA EN PIECES DETACHEES	GALLIN	18/11/2024	2024003700	7 729,14
21561	2024003694	REPARATION MOTEUR BEA CK420-FR	SEPL (EX GARAG RICHARD LORAY)	18/11/2024	2024003694	10 216,99
21561	2024002110	Fourniture d'aménagement pour CCGC	CARROSSERIE HEINIS	01/07/2024	2024002110 2024007FS	17 004,00
21561	2024003370	MOTEUR DIESEL 1,5 DCI JRS	AUTO BERNARD FRANCHIE COMTE	25/10/2024	2024003370	3 681,95
21561	2024002110	Fourniture d'aménagement pour CCGC SAINT	CARROSSERIE HEINIS	01/07/2024	2024002110 2024007FS	18 732,00
21561	2024003698	POMPE DESAUTEL - PIECES DETACHEES	GALLIN	18/11/2024	2024003698	1 726,62
21568	2024003794	Division 1 x DSP DN 65 / 2 x DSP DN 40	UGAP	21/11/2024	2024003794	768,85
21568	2024003327	Bouée de mouillage rigide	AQUADIF	24/10/2024	2024003327	115,20
21568	2024003806	Kit transformation en roue FAT freinée	TSL SPORT EQUIPEMENT RESCUE	22/11/2024	2024003806	1 800,00
21568	2024003982	Compteur particules PC220 avec	DANTHERMGROUP	04/12/2024	2024003982	2 748,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07 20250207-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
21568	2024003236	Tablier cryogénique	TEES	16/10/2024	2024003236	653,13
21568	2024003327	Bouée de mouillage rigide	AQUADIF	24/10/2024	2024003327	115,20
21568	2024003824	Réparation de matériel(s) /	ESCADRONE	25/11/2024	2024003824	3 156,05
21568	2024003236	MOUSSE 600X300X30MM	TEES	16/10/2024	2024003236	214,50
21568	2024003236	KIT COMPLET D'ETANCHEITE DE FUITES	TEES	16/10/2024	2024003236	2 413,93
21568	2024003800	Coffret forêts béton / burins SDS-Plus	FOUSSIER QUINCAILLERIE	22/11/2024	2024003800	135,05
21568	2024002708	Taxe intracommunautaire commande N°	SIE BESANCON TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	13/09/2024	2024002708	2 870,14
21568	2024003236	Gants cryogénique	TEES	16/10/2024	2024003236	785,25
21568	2024003236	COUSSIN VETTER LD 50/30 W SEUL	TEES	16/10/2024	2024003236	3 904,16
21568	2024003753	Défilrillateur semi-automatique Lifepak CR2 Wifi	UGAP	19/11/2024	2024003753	1 441,52
21568	2024003236	HOUSSE PROTECTION PVC JAUNE POUR COUSSIN	TEES	16/10/2024	2024003236	711,68
21568	2024003237	PARTICIPATION RECYCLAGE MATIERE 1%	BACHES FEVRE	16/10/2024	2024003237	37,20
21568	2024003236	Guêtres cryogénique	TEES	16/10/2024	2024003236	690,96
21568	2024003237	BACHE - QUALITE : PRECONTRAIT 502 +	BACHES FEVRE	16/10/2024	2024003237	3 720,00
21568	2024003794	Tuyau souple Ø 70 mm x L 40 m	UGAP	21/11/2024	2024003794	5 050,80
21568	2024003794	Division mixte 1 x DSP DN 65 / 1 x DSP	UGAP	21/11/2024	2024003794	1 289,77
21568	2024003800	Boite d'embouts mixtes pour visseuse,	FOUSSIER QUINCAILLERIE	22/11/2024	2024003800	108,38
21568	2024003982	Frais de port	DANTHERMGROUP	04/12/2024	2024003982	25,20
21568	2024003982	Accumulateur compieur de particules	DANTHERMGROUP	04/12/2024	2024003982	46,80
21568	2024003236	Frais de port	TEES	16/10/2024	2024003236	33,96
21578	2024003163	NA- Devis n°0674-2409020904-du 02 09 2024	PANATTA	11/10/2024	2024003163	8 888,40
21578	2024004143	Haut-parleur - Ref Constr : TPL/HP20W	UGAP	11/12/2024	2024004143	213,79
21578	2024002268	KIT INSTALLATION 6M	UGAP	23/07/2024	2024002268	808,56
21578	2024004143	Embase seule -Ref Constr : ANTMU	UGAP	11/12/2024	2024004143	135,00
21578	2024002268	ADAPTATEUR FME DROIT - TNC DROIT	UGAP	23/07/2024	2024002268	65,00
21578	2024003902	NA-6 vélos	MJ DISTRIBUTION	28/11/2024	2024003902	7 068,00
21578	2024004143	Kit d'installation 6 m - Ref Constr : PRE6M	UGAP	11/12/2024	2024004143	4 042,00
21578	2024002268	HAUT-PARLEUR POUR TERMINAL RADIO 20W	UGAP	23/07/2024	2024002268	85,00
21578	2024003361	2 CRICS ROULEUR VL 2T PROFIL BAS,	RASSANT INTERNATIONAL	24/10/2024	2024003361	643,00
21578	2024002268	CABLE 6M RG 223 AVEC FICHE FME POUR ANTENNE BER	UGAP	23/07/2024	2024002268	340,00
21578	2024003901	NA-2 elliptique besancon centre	MJ DISTRIBUTION	28/11/2024	2024003901	5 134,00
21578	2024003985	NA- TENTE GONFLABLE N2	VITABRI	04/12/2024	2024003985	3 927,00
21578	2024003361	1 CRIC ROULEUR 2T MODELE AVEC APPROCHE	RASSANT INTERNATIONAL	24/10/2024	2024003361	2 616,00
21578	2024003898	NA-groupe electrogene lithium (batterie)	REBOUL	28/11/2024	2024003898	3 720,00
21578	2024004143	Cable 6 m RG 174 - Ref Constr : RG1746M	UGAP	11/12/2024	2024004143	163,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

A	e	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
21578		2024003775	Programmateur pour TDH 3G	UGAP	20/11/2024	2024003775	192,35
21578		2024002268	CABLE 6 M RG 174 AVEC FICHE SMA POUR ANTENNE GPS	UGAP	23/07/2024	2024002268	179,78
21578		2024003163	NA- Devs n°0674-2409020904-du 02 09 2024	PANATTA	11/10/2024	2024003163	2 516,40
21578		2024003163	NA- Devs n°0674-2409020904-du 02 09 2024	PANATTA	11/10/2024	2024003163	6 096,60
21578		2024003671	NA - MANNICQUIN DE SAUVEPAGE	REBOUL	15/11/2024	2024003671	10 080,00
21578		2024004143	Cable 6 m RG 223 - Ref Constr : RG2236M	UGAP	11/12/2024	2024004143	281,71
21578		2024003775	Terminal portatif EDMR TDH3G 80 GPS 68-68 MHz	UGAP	20/11/2024	2024003775	2 614,46
21578		2024003900	NA-Arche + tente	VITABRI	28/11/2024	2024003900	10 130,64
21838		2024002380	Caméras piétons, installat et dispositifs associés	GIP RESAH IDF	06/12/2024	2024002380	36 247,20
21838		2024001560	COPIEUR T1 SHYNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	951,12
21838		2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	137,94
21838		2024000592	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592	137,94
21838		2024001560	COPIEUR T1 MONNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	951,12
21838		2024000592	COPIEUR T2 SVINOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592	1 539,12
21838		2024001560	COPIEUR T1 GRDN1C01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	951,12
21838		2024001560	COPIEUR T1 HERNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	951,12
21838		2024000592	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592	137,94
21838		2024000592	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592	137,94
21838		2024000592	COPIEUR T1 1PLNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592	951,12
21838		2024000331	IMPRIMANTE LASER MONOCHROME HP LASER	UGAP	02/02/2024	2024000331	1 696,14
21838		2024003755	Tour XCTO Opiflex XE4	KOESIO CORPORATE IT	20/11/2024	2024003755	13 788,00
21838		2024001560	COPIEUR T1 GRENZC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	951,12
21838		2024001560	COPIEUR T1 PLEND0C01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	951,12
21838		2024001560	COPIEUR T1 DDSNICOD	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560	951,12
21838		2024003708	SACOCHE INFORMATIQUE NOTEBOOK 16"	UGAP	19/11/2024	2024003708	2 612,52

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024000592	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	137,94
21838	2024000592	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	137,94
21838	2024000592	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	137,94
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024000331	IMPRIMANTE MULTIFONCTION LASER MONOCHROME HP	UGAP	02/02/2024	2024000331	0,06
21838	2024000592	COPIEUR T1 LERNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	951,12
21838	2024000592	COPIEUR T1 QUINOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	951,12
21838	2024000592	COPIEUR T1 ORCNO001	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	951,12
21838	2024000592	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	137,94
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024003007	CLICKSHARE CX-30	VIDELIO	04/10/2024	2024003007	2 946,00
21838	2024000592	COPIEUR T2 BESCEN2C02	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	1 539,12
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024000592	COPIEUR T1 CLENOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	22/02/2024	2024000592 2023116FS	951,12
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94
21838	2024001560	COPIEUR T1 VERNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	951,12
21838	2024001560	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 2023116FS	137,94

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 11/02/2025

ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
21838	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	137,94
21838	COPIEUR T1 ROUNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	COPIEUR T1 MAMNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	COPIEUR T1 MRDNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	137,94
21838	COPIEUR T1 DDSN3C02	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	137,94
21838	COPIEUR T1 MORNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	COPIEUR T1 DDSN2C03	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	137,94
21838	COPIEUR T1 BOUNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	137,94
21838	COPIEUR T1 MATNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	137,94
21838	COPIEUR T1 AUDIN/VALNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	COPIEUR T1 MANNOC01	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	951,12
21838	REPRISE	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	17/05/2024	2024001560 202316FS	137,94
21848	Eco taxe	EBHD - OPTIM EST	22/11/2024	2024003807 2022038FS	12,09
21848	Banc de vestiaire avec assise dossier et,	EBHD - OPTIM EST	22/11/2024	2024003807 2022038FS	1 368,89
2188	Four micro-ondes	UGAP	25/06/2024	2024002008	825,00
2188	Réfrigérateur domestique top	UGAP	25/06/2024	2024002002	271,90
2313	INSTALLATION ALGECO	SNCB	18/11/2024	2024003707 2023098TX	8 264,46

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2313	2024003114	REPRISE DE FACADE + ISOLATION	PERRIN	08/10/2024	2024003114	3 695,00
2313	2024000366	REEMPLACEMENT CANALISATIONS RESEAU EF/ECS	SIMAT ENERGIE	05/02/2024	2024000366 2023152TX	6 234,40
2313	2024003819	REMPLACEMENT MITIGEUR THERMOSTATIQUE	SIMAT ENERGIE	25/11/2024	2024003819 2023104TX	1 392,00
2313	2024002221	REFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE	PATEU ET ROBERT	12/07/2024	2024002221 2024046TX	47 706,96
2313	2024003425	INSTALLATION POTENCE POUR AIRE DE LAVAGE	SMBTP SOCIETE NOUVELLE	29/10/2024	2024003425 2023097TX	1 146,10
2313	2024001854	REALISATION DE BORDURE LE LONG DE LA	SMBTP SOCIETE NOUVELLE	12/06/2024	2024001854 2023097TX	847,57
2313	2024000891	DEPLACEMENT ENREGISTREUR	SPIE BUILDING SOLUTIONS	15/03/2024	2024000891 20083FS	3 867,61
2313	2024003701	REFECTION FAIENCE MURALE LOCAL	SNCB	18/11/2024	2024003701 2023098TX	4 135,15
2313	2024003116	FAIENCE ET PLINTHES DANS TRAVEES	BFC REVETEMENT	08/10/2024	2024003116	770,98
2313	2024004091	REALISATION D'ECLAIRAGE LED SUR	SPIE BUILDING SOLUTIONS	10/12/2024	2024004091 20082FS	13 687,97
2313	2024003314	Installation de systèmes de protections	VISTO COURVOISIER PUBLICITE	21/10/2024	2024003314	3 252,78
TOTAL						801 029,99

Désignation de l'établissement
SDIS 25

Comptable assignataire

ARRETE A LA SOMME

DE *Huit cent un mille euros vingt neuf et quatre-vingt-dix-neuf centimes*

Signature

La Présidente du conseil d'administration du SDIS
Christine BOUQUIN

Service départemental d'incendie
et de secours du DOUBS
10 Chemin de la Clairière
25000 BESANCON

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

S2LOW

ID : 025-282500016-20250207-DCA07 20250207-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
60623	2024003679	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	04/12/2024	2024003679	100,01
60623	2024004082	CD-FI SPP (6-01 -->28-02) 2025-184-1	RESTAURANT LA BOUCHERIE	16/12/2024	2024004082	1 275,82
60623	2024004138	DP-Interve-Risques ChimiqUu RCH2	B&B HOTELS	10/12/2024	2024004138	136,03
60623	2024004135	CD FI SPP 2025-184-1 du 06 au 08 01 2025	CERCLE BASE DEFENSE BESANCON	10/12/2024	2024004135	526,58
60623	2024003680	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	04/12/2024	2024003680	120,02
60623	2024004130	CD FI SPP 2025-184-1 du 20 au 24 01 2025	RESTO NS HAPPY ROUROU	10/12/2024	2024004130	1 620,14
60623	2024003683	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	04/12/2024	2024003683	120,02
60623	2024004081	CD- FI SPP (6-01 -->28-02)-2025-184-1	RESTAURANT LA BOUCHERIE	16/12/2024	2024004081	1 058,35
60623	2024004132	CD FI SPP 2025-184-1 du 27 au 31 01 2025	RESTO NS HAPPY ROUROU	10/12/2024	2024004132	1 620,14
60623	2024004083	CD - FI SPP (6-01 -->28-02) 2025-184-1	RESTAURANT LA BOUCHERIE	16/12/2024	2024004083	1 493,29
60623	2024003682	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	04/12/2024	2024003682	120,02
60623	2024004129	CD FI SPP 2025-184-1 du 13 au 17 01 2025	RESTO NS HAPPY ROUROU	10/12/2024	2024004129	1 320,11
60632	2024003941	Bouclé jaune fluo, en 2 parties (M/F)	CORBEN	29/11/2024	2024003941	72,00
60632	2023004238	Lunettes de protection	POLYTRANS-ORWELL PARTICIPATIONS 2N.0	11/01/2024		74,90
60632	2023003042	Longe de pistage	L ESPRIT CHIEN	11/01/2024		42,39
60632	2024003963	Autocollants SDIS 25	CHOPARD IMPRIMERIE	03/12/2024	2024003963	1 248,00
60632	2024004098	Badges et ecussons	ATOMIC SUPPORTS	10/12/2024	2024004098	1 020,00
60632	2024004098	Badges et ecussons	ATOMIC SUPPORTS	10/12/2024	2024004098	2 880,00
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	122,40
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	614,40
60632	2024003813	Harnais cuissard bicolore	AU VIEUX CAMPEUR	22/11/2024	2024003813	275,76
60632	2024003942	Batterie rechargeable pour appareil	UGAP	29/11/2024	2024003942	2 182,69
60632	2024004024	Balises de signalisation lumibneuse LED	UGAP	06/12/2024	2024004024	300,32
60632	2024003546	Frais de port	PAVIQUA FLUOTECHNIK	07/11/2024	2024003546	17,99
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	120
60632	2024004024	Balises de signalisation lumibneuse LED	UGAP	06/12/2024	2024004024	300
60632	2023003042	Poignée confort 0.30x20 ROUGE	L ESPRIT CHIEN	11/01/2024		24
60632	2024003727	Mug et eco-cup	DIMO/LA DIFFUSION MODERNE	10/12/2024	2024003727	63
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	983
60632	2024003813	Mousqueton symétrique automatique	AU VIEUX CAMPEUR	22/11/2024	2024003813	88
60632	2023003042	KONG Training dummy flottant L	L ESPRIT CHIEN	11/01/2024		55
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	491
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	108
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	4 166
60632	2023004238	Visière rechange masque de protection	POLYTRANS-ORWELL PARTICIPATIONS 2N.0	11/01/2024		10

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025



Publié

ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

Engagement		Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	3 994,00
60632	2024003727	Mug et eco-cup	DIMOLA DIFFUSION MODERNE	10/12/2024	2024003727	54,00
60632	2024003727	Mug et eco-cup	DIMOLA DIFFUSION MODERNE	10/12/2024	2024003727	912,00
60632	2024003727	Mug et eco-cup	DIMOLA DIFFUSION MODERNE	10/12/2024	2024003727	30,00
60632	2024003727	Mug et eco-cup	DIMOLA DIFFUSION MODERNE	10/12/2024	2024003727	1 010,88
60632	2024003443	Bottines pour chien	POLYTRANS-ORWELL PARTICIPATIONS 2N.0	30/10/2024	2024003443	67,75
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	2 736,00
60632	2024003941	Sacoché porte radio "HOLSTER" portine	CORBEN	29/11/2024	2024003941	999,96
60632	2024003443	Chaussettes de protection pour chien	POLYTRANS-ORWELL PARTICIPATIONS 2N.0	30/10/2024	2024003443	86,04
60632	2024003978	Stands Vitabri	VITABRI	04/12/2024	2024003978	729,60
60632	2024003546	Traceur pour simulation de contamination	PAVIQUA FLUOTECHNIK	07/11/2024	2024003546	107,64
60632	2023003042	Boudin 30cm coton/synthétique	L ESPRIT CHIEN	11/01/2024		43,20
60632	2023003042	Longe de distage	L ESPRIT CHIEN	11/01/2024		38,25
60632	2023003042	Harnais rouge et noir	L ESPRIT CHIEN	11/01/2024		60,63
60632	2024003677	Manomètre de plongée	AU VIEUX CAMPEUR	15/11/2024	2024003677	754,37
60632	2024003443	Bottines pour chien	POLYTRANS-ORWELL PARTICIPATIONS 2N.0	30/10/2024	2024003443	219,84
60632	2023003042	JULIUS-K9 - harnais IDC de natation - M	L ESPRIT CHIEN	11/01/2024		51,06
60636	2024003656	Sous-combinaison coton	ESPACE PROSHOP	14/11/2024	2024003656	806,30
60636	2024003308	Chasuble d'identification	UGAP	21/10/2024	2024003308	1 668,23
60636	2024002194	Taxe intra-communautaire commande HAUX	SIE BESANCON TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	10/07/2024	2024002194	231,30
60636	2024003926	Gants de protection hydrocarbures	ID SOUDAGE	29/11/2024	2024003926	936,60
60636	2024003656	Sous-combinaison coton	ESPACE PROSHOP	14/11/2024	2024003656	483,78
6068	2024004054	50 LT PROFIVE FPW03 5W30 (5L)	IGOL PICARDIE ILE DE FRANCE	09/12/2024	2024004054	468,00
611	2024003649	Homme jour ingénieur réseau	TRINAPS	19/11/2024	2024003649	3 240,00
611	2024003649	Intervention à distance en heures ouvrées	TRINAPS	19/11/2024	2024003649	960,00
611	2024004110	PAO calicot et tramway	DETONE	10/12/2024	2024004110	336,00
611	2023003410	Mise à jour oracle 19c	BERGER LEVRULT EDITIONS	09/01/2024		606,00
611	2024002787	Migration iParaphieur version 5.1	LIBRICIEL SCOP	20/09/2024	2024002787	360,00
611	2024003351	Gestion de projet	INETUM SOFTWARE FRANCE	22/10/2024	2024003351	1 320,00
611	2024003351	Support produit	INETUM SOFTWARE FRANCE	22/10/2024	2024003351	1 288,80
611	2024003351	Paramétrage et préparation	INETUM SOFTWARE FRANCE	22/10/2024	2024003351	2 577,60
611	2024003351	Livraison et test	INETUM SOFTWARE FRANCE	22/10/2024	2024003351	1 333,20

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07 20250207-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
611	2024002787	Migration iParapheur version 5.1	LIBRICIEL SCOP	20/09/2024	2024002787	720,00
611	2024003379	Project Leader	NXO FRANCE	25/10/2024	2024003379 2024081FS	832,31
611	2024003379	Expert Projet Senior	NXO FRANCE	25/10/2024	2024003379 2024081FS	3 107,38
611	2023003589	forfait divers (formation, gestion, adjonction, ..	AUREL SERVICES	09/01/2024		2 700,00
611	2024003665	Project Manager	NXO FRANCE	15/11/2024	2024003665 2024081FS	5 437,92
611	2024003649	Intervention à distance en heures non ouvrées	TRINAPS	19/11/2024	2024003649	720,00
611	2024003665	Architecte Projet Expérimenté	NXO FRANCE	15/11/2024	2024003665 2024081FS	11 930,16
611	2024003344	diverses prestations non qualifiées par le SSIR	UGAP	22/10/2024	2024003344	7 373,27
611	2024003178	REFONTE RÉSEAU	COMPAGNIE FRANCAISE D'INFO	11/10/2024	2024003178 2024062FS	3 600,00
611	2024003718	JOURNEE DE PRESTATION A DISTANCE - POLE FME	VEREMES	18/11/2024	2024003718	540,00
611	2024004110	PAO Cross	DETONE	10/12/2024	2024004110	624,00
611	2024003950	PAO CROSS National version Grand Public	DETONE	02/12/2024	2024003950	144,00
611	2023003410	Mise à jour oracle 19c	BERGER LEVRAULT EDITIONS	09/01/2024		270,00
611	2024003379	Matériel et licences	NXO FRANCE	25/10/2024	2024003379 2024081FS	1 684,21
611	2024004110	PAO callcot et tramway	DETONE	10/12/2024	2024004110	360,00
611	2024003950	PAO CROSS National version Grand Public	DETONE	02/12/2024	2024003950	144,00
611	2024004074	Prestation mise en place l'outil d'analyse des bip	INETUM SOFTWARE FRANCE	10/12/2024	2024004074 17009FS	4 594,80
611	2024002787	Migration iParapheur version 5.1	LIBRICIEL SCOP	20/09/2024	2024002787	1 080,00
611	2024003333	CFI SEENOVATE SDIS25	COMPAGNIE FRANCAISE D'INFO	15/11/2024	2024003333 2024062FS	3 402,00
611	2024003718	JOURNEE DE PRESTATION A DISTANCE - POLE FME	VEREMES	18/11/2024	2024003718	540
611	2024004110	PAO callcot et tramway	DETONE	10/12/2024	2024004110	360
611	2024003950	PAO CROSS National version Grand Public	DETONE	02/12/2024	2024003950	720
611	2024003950	PAO CROSS National version Grand Public	DETONE	02/12/2024	2024003950	504
611	2024002787	Migration iParapheur version 5.1	LIBRICIEL SCOP	20/09/2024	2024002787	720
611	2024002787	Migration iParapheur version 5.1	LIBRICIEL SCOP	20/09/2024	2024002787	1 800
615221	2023003991	REMPLACEMENT DE PLAQUES FUYARDES	MAZZOTTI	10/01/2024		2 658
615221	2023004186	REMPLACEMENT COLONNE DE DOUCHE FEMMES	SIMAT ENERGIE	10/01/2024	2023105TX	1 620
615221	2023000063	REMPLACEMENT CHAUFFE EAU	SIMAT ENERGIE	10/01/2024	19090TX	1 227
615221	2024003872	INSTALLATION BATIMENT MODULAIRE	TRANSPORTS BOURGEOIS SA	27/11/2024	2024003872	900
615221	2024003004	REPARATION D'UNE DESCENTE EP	FJ SERVICES	04/10/2024	2024003004	1 476

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
61551	2024000764	4 COMPAS	BOURLIER MONTBELARD	07/03/2024	2024000764	140,50
61551	2024001741	MISE EN PLACE SONDEUR FOURNI PAR NOS	NAUTIC SERVICES	04/06/2024	2024001741	325,00
61551	2024000306	Achat annuel de pièces détachées VL / VUL	AUTO DISTRIBUTION GADEST COLAR	31/01/2024	2024000306	14 597,90
61551	2024000305	ACHAT PIECES DETACHEES PL 2024	BERTHIER TRUCKS	31/01/2024	2024000305	4 985,94
61551	2024000314	POSE DE l'OUTIL DE DIAGNOSTIC - LECTURE	HBM POIDS LOURDS ET UTIL IVECO	01/02/2024	2024000314	262,20
61551	1 CARTER D'HUILE + JOINT - 1 BOUCHON DE	ITAL EXPRESS	BOURLIER MONTBELARD	06/12/2024	2024004014	299,75
61551	2024004014	BAGUE DE RESSORT -feu éjectant latéral	L'AGILE PECHEUR	05/12/2024	2024004007	453,54
61551	2024001743	POSE DE MATERIEL FOURNI PAR LE SDIS25 :	NAUTIC SERVICES	04/06/2024	2024001743	268,46
61551	2024002306	HELICE YAMAHA 11 3/8 X 12G	GOMP AUTOMOBILES	18/11/2024	2024003697	1 362,00
61551	2024003697	REPRESSER AILE AR DROITE - MISE EN	UGAP	04/11/2024	2024003469	57,59
61558	2024003469	REPARATION FORFAITAIRE MICRO HP BER TPL	UGAP	04/11/2024	2024003469	790,19
61558	2024003469	REMPACEMENT CARTE RADIOLOGIQUE ET CALIBRATION	JCM DISTRIBUTION	10/12/2024	2024004095	117,60
61558	2024003365	CONTROLE 2 PONTS 2 COLONNES STERIL	STERIL EQUIPVI	24/10/2024	2024003365	1 017,60
61558	2024001407	Visite annuelle d'inspection	ROSENBAUER FRANCE(SERVICE 18)	30/04/2024	2024001407	2 973,60
61558	2024002400	Réparation ERCS	TPL SYSTEMES	19/08/2024	2024002400	180,00
61558	2024002400	Réparation perroquet	TPL SYSTEMES	19/08/2024	2024002400	279,00
61558	2024003366	CONTROLE 1 PONT 4 COLONNES STERIL ST	STERIL EQUIPVI	24/10/2024	2024003366	1 123,20
61558	2024003617	ENTRETIEN 1 PONT ELEVATEUR 2 COLONNES	AUTO DISTRIBUTION GADEST COLAR	13/11/2024	2024003617	224,40
61558	2024003469	SUPPLEMENT REMPLACEMENT CLAVIER ELASTOMERE	UGAP	04/11/2024	2024003469	206,30
61558	2024003469	SUPPLEMENT REMPLACEMENT CARTE FLEX SELECTEUR	UGAP	04/11/2024	2024003469	462,06
61558	2024003469	REMPACEMENT AFFICHEUR, FACADE, VITRE, CALIBRATION	UGAP	04/11/2024	2024003469	2 321,84
61558	2024003368	CONTROLE 1 PONT 2 COLONNES STERIL	STERIL EQUIPVI	24/10/2024	2024003368	1 489,20
61558	2024003469	SUPPLEMENT REMPLACEMENT COQUE ARRIERE	UGAP	04/11/2024	2024003469	281,32
61558	2024003469	REPARATION FORFAITAIRE D'UN CHARGEUR MONO TERMINAL	UGAP	04/11/2024	2024003469	89,83
61558	2024001407	Visite annuelle d'inspection	ROSENBAUER FRANCE(SERVICE 18)	30/04/2024	2024001407	3 060,00
61558	2024003614	ENTRETIEN 4 PONTS ELEVATEURS - 1	AUTO DISTRIBUTION GADEST COLAR	13/11/2024	2024003614	1 432,92
61558	2024003615	ENTRETIEN 1 PONT 4 COLONNES	AUTO DISTRIBUTION GADEST COLAR	13/11/2024	2024003615	224,40
61558	2024003469	REMPACEMENT CARTE RADIOLOGIQUE, CLAVIER, NAPPE..	UGAP	04/11/2024	2024003469	746,30
61558	2024004095	Pack de batteries pour détecteur de	JCM DISTRIBUTION	10/12/2024	2024004095	180,00
61558	2024003367	CONTROLE 1 PONT 2 COLONNES STERIL	STERIL EQUIPVI	24/10/2024	2024003367	650,40
61558	2024000463	IN24020303_REPARATION GROUPES	ABEB BOBINAGE MOTEURS	13/02/2024	2024000463	522,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
6156	2022003531	ASSISTANCE GESTION DES CORRESPONDANCES	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	630,00
6156	2024004146	COPIES	SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	13/12/2024	2024004146 2023116FS	1 999,20
6156	2024004148	MAINTENANCE PORTAIL BILAN TABLETTES 3ème TRIMESTRE	INETUM SOFTWARE FRANCE	13/12/2024	2024004148 17009FS	6 563,36
6156	2022003531	ASSISTANCE PRODUCTION DU CFU	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	630,00
6156	2022003531	FORMATION GESTION DES CORRESPONDANCES M57	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	525,00
6156	2024002144	CSP NCE OFFICE 365	COMPUTACENTER	04/07/2024	2024002144 2023154FS	4 702,50
6156	2024002144	CSP MS TEAMS ESSENTIALS	COMPUTACENTER	04/07/2024	2024002144 2023154FS	693,36
6156	2022004368	eksa rh Y2 - maintenance BO - 1 an	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	2 903,04
6156	2024004147	MAINTENANCE ARTEMIS	INETUM SOFTWARE FRANCE	13/12/2024	2024004147 17009FS	60 846,60
6156	2022003531	MISE EN PLACE DU MANDATEMENT	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	5 040,00
6156	2022003531	ASSISTANCE OPERATION FIN D'EXERCICE M57	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	2 520,00
6156	2022003531	ASSISTANCE OUVERTURE EXERCICE EN M57	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	2 520,00
6156	2024004148	MAINTENANCE PORTAIL BILAN TABLETTES 4ème TRIMESTRE	INETUM SOFTWARE FRANCE	13/12/2024	2024004148 17009FS	6 563,36
6156	2022003531	FORMATION EDITION CFU	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	09/01/2024	20107FS	525,00
6182	2024003928	Réabonnement DALLOZ SERVICE +	DALLOZ EDITIONS	29/11/2024	2024003928	8 367,60
6184	2024004115	DP-Module complémentaire conduite Tout-Terrain	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004115	2 970,00
6184	2024004114	DP-"Formation Préventive aux Risques Routiers"	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004114	2 200,01
6184	2024003914	NM - SIMURGe AU17 Pharmac des médicaments URGENCE	ENSOSP	29/11/2024	2024003914	1 030,00
6184	2024003907	NM- "Officier d'Encadrement Lieutenant de 1ère Cla	ENSOSP	29/11/2024	2024003907	5 465,00
6184	2024003608	NM-Formation Chef de Colonne 2025	ENSOSP	21/11/2024	2024003608	5 290,00
6184	2024004111	DP-Module complémentaire "neige" GRIMP 2025-236,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004111	4 104
6184	2024004112	DP-Secours milieux périlleux opérations div 2025	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004112	2 909
6184	2024004112	DP-Secours milieux périlleux opérations div 2025	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004112	900
6184	2024004121	DP-maintien de perfectionnement de acquis plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004121	3 099
6184	2024004137	DP-2025-334-1 Interv- Risques Chimiques -RCH2	SDIS DU HAUT-RHIN	10/12/2024	2024004137	3 145
6184	2024004123	DP-maintien perfectionnement des acquis de plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004123	4 700
6184	2024004123	DP-maintien perfectionnement des acquis de plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004123	175
6184	2024004115	DP-Module complémentaire conduite Tout-Terrain	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004115	790
6184	2024004101	DP-Risques Batimentaire 2025-355,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004101	850
6184	2023003900	FORMATION PHOTOGRAPHIQUE 3 jours en décembre	PASCAL REGALDI PHOTOGRAPHIE	10/01/2024		2 200
6184	2024003586	NM-Officier de garde SPV 2025-1	ENSOSP	13/11/2024	2024003586	2 360
Page						
YCSP Finances Y2 Collectivités V13.05.07						
09/01/2025						

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

S2LOW

ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025



Publié le 11/02/2025

ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
6184	2024003588	NM-Formation Officier de garde SPV 2025-3	ENSOSP	13/11/2024	2024003588	1 180,00
6184	2024003605	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003605	5 890,00
6184	2023003408	FMPA RAD 3 N° 2023-1050-1 O.DESCHAMPS 13 au 15/11	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/01/2024		803,00
6184	2024004123	DP-maintien perfectionnement des acquis de plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004123	3 099,96
6184	2024004086	NB- COMSIC 2025-1 du 24 02 au 14 11 2025	ENSOSP	10/12/2024	2024004086	4 675,00
6184	2024004117	DP-FMPA des chefs d'unités IMP 2025-254,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004117	1 125,00
6184	2024003910	NM-Chef de Centre 2025-1	ENSOSP	29/11/2024	2024003910	2 060,00
6184	2024003228	NB-Itinéraire coaching individuel interne au CNFPT	PERSPECTIVES INSTITUT	16/10/2024	2024003228	2 150,00
6184	2024003587	NM-Formation Officier de garde SPV 2025-2	ENSOSP	13/11/2024	2024003587	1 180,00
6184	2024004114	DP-"Formation Préventive aux Risques Routiers"	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004114	790,01
6184	2024004122	DP-maintien perfectionnement des acquis de plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004122	175,99
6184	2024004121	DP-maintien de perfectionnement de acquis plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004121	175,99
6184	2024004116	DP-Chef de groupe Feux de forêts 2025-259,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004116	7 859,99
6184	2024002205	DP FMPA CT SAL	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/07/2024	2024002205	673,99
6184	2024001036	NB Détection gaz portable recyclage	DRAGER SAFETY FRANCE	09/09/2024	2024001036	1 387,20
6184	2024003604	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003604	5 890,00
6184	2024004101	DP-Risques Batimentaire 2025-355,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004101	2 790,00
6184	2024004119	DP-FMPA des chefs d'unités IMP 2025-258,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004119	3 359,99
6184	2024003913	NM - Chef de Groupe SPV 2025-05	ENSOSP	29/11/2024	2024003913	5 890,00
6184	2024003589	NM-Formation Officier de garde SPV 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003589	1 180,00
6184	2024003591	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003591	5 890,00
6184	2024004118	DP-Surface non libre niveau 1 2025-343,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004118	1 443,00
6184	2024004118	DP-Surface non libre niveau 1 2025-343,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004118	390,00
6184	2024004122	DP-maintien perfectionnement des acquis de plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004122	4 700,04
6184	2024004121	DP-maintien de perfectionnement de acquis plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004121	4 700,04
6184	2024004117	DP-FMPA des chefs d'unités IMP 2025-254,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004117	3 359,99
6184	2024004119	DP-FMPA des chefs d'unités IMP 2025-255,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004119	1 125,00
6184	2024003912	NM-Chef de Groupe SPV 2025-03	ENSOSP	29/11/2024	2024003912	5 890,00
6184	2024003585	NM-Complément Investigateur RCCI du 17 au 21 02 20	ENSOSP	13/11/2024	2024003585	1 940,00
6184	2024003607	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003607	5 890,00
6184	2024003578	NM-Radioprotection-2025-1 du 10 au 14 03 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003578	1 200,00
6184	2024004111	DP-Module complémentaire "neige" GRIMP 2025-236,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004111	1 890,00
6184	2024004116	DP-Chef de groupe Feux de forêts 2025-259,1	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004116	2 459,99
6184	2023000118	NM- FMPA Chef de colonne 2023-1 - FALLOT David	ENSOSP	10/01/2024		1 732,00
6184	2024003609	NM-Formation Chef de Colonne 2025	ENSOSP	21/11/2024	2024003609	5 290,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA07 20250207-DE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
6184	2024003907	NIM- "Officier d'Encadrement Lieutenant de 1ère Cla	ENSOSP	29/11/2024	2024003907	875,00
6184	2024003590	NIM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003590	5 890,00
6184	2024004122	DP-maintien perfectionnement des acquis de plongée	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004122	3 099,96
6184	2024001028	DP COD FPRR F BOVET O MAGNIN-FEYSOT	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	27/03/2024	2024001028	2 190,00
6184	2024001026	DP AERO 2 du 01 au 03 07 24 Y SAUGET	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	27/03/2024	2024001026	372,00
6184	2024004113	DP-"Formation Préventive aux Risques Routiers"	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/12/2024	2024004113	90,00
6184	2022000639	SD/EC SAL CENFCIN	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/01/2024		1 194,00
6184	2024003606	NIM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003606	5 890,00
6241	2024003007	FRAIS DE PORT	VIDELIO	04/10/2024	2024003007	60,00
6241	2024004095	Frais de port	JCM DISTRIBUTION	10/12/2024	2024004095	30,00
6241	2024003698	Frais de port	GALLIN	18/11/2024	2024003698	60,00
6241	2024002306	Frais de port	NAUTIC SERVICES	30/07/2024	2024002306	18,00
6251	2024003738	NIM- Chef de Groupement	ENSOSP	19/11/2024	2024003738	7 695,00
6251	2024003585	NIM-Complément Investigateur RCCI du 17 au 21 02 20	ENSOSP	13/11/2024	2024003585	175,00
6251	2024003589	NIM-Formation Officier de garde SPV 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003589	175,00
6251	2024003609	NIM-Formation Chef de Colonne 2025	ENSOSP	21/11/2024	2024003609	525,00
6251	2024004127	CD-FI SPP (6-01 ---->28-02) 2025-184-1	HOTEL AKENA JPR HOSPITALITY	10/12/2024	2024004127	4 119,59
6251	2024004138	DP-Interve-Risques ChimiquJu RCH2	B&B HOTELS	10/12/2024	2024004138	631,97
6251	2024003738	NIM- Chef de Groupement	ENSOSP	19/11/2024	2024003738	1 446,00
6251	2024003910	NIM-Chef de Centre 2025-1	ENSOSP	29/11/2024	2024003910	350,00
6251	2024003913	NIM - Chef de Groupe SPV 2025-05	ENSOSP	29/11/2024	2024003913	525,00
6251	2023003408	FMPA RAD 3 N° 2023-1050-1 O.DESCHAMPS 13 au 15/11	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/01/2024		240,00
6251	2024004131	CD-FI SPP (6-01 ---->28-02) 2025-184-1	HOTEL AKENA JPR HOSPITALITY	10/12/2024	2024004131	3 519,65
6251	2024001026	DP AERO 2 du 01 au 03 07 24 Y SAUGET	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	27/03/2024	2024001026	225,00
6251	2024003591	NIM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003591	525,00
6251	2024004125	CD FI SPP du 06 01 au 28 02 2025 2025-184-1	HOTEL AKENA JPR HOSPITALITY	11/12/2024	2024004125	120,00
6251	2024004138	DP-Interve-Risques ChimiquJu RCH2	B&B HOTELS	10/12/2024	2024004138	15,00
6251	2023000118	NIM- FMPA Chef de colonne 2023-1 - FALLOT David	ENSOSP	10/01/2024		240,00
6251	2022000639	SD/EC SAL CENFCIN	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/01/2024		403,00
6251	2024001036	NB Détection gaz portable recyclage	DRAGER SAFETY FRANCE	09/09/2024	2024001036	516,00
6251	2024003912	NIM-Chef de Groupe SPV 2025-03	ENSOSP	29/11/2024	2024003912	525,00
6251	2024003590	NIM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003590	525,00
6251	2024003578	NIM-Radioprotection-2025-1 du 10 au 14 03 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003578	175,00
6251	2024003587	NIM-Formation Officier de garde SPV 2025-2	ENSOSP	13/11/2024	2024003587	175,00
6251	2024002205	DP FMPA CT SAL	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	10/07/2024	2024002205	480,00

Envoyé en préfecture le 11/02/2025
Reçu en préfecture le 11/02/2025
Publié le 25/02/2025
ID : 025-282500016-20250207-DCA07_20250207-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2024
Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2024003588	NM-Formation Officier de garde SPV 2025-3	ENSOSP	13/11/2024	2024003588	175,00
2024001028	DP COD FPRR F BOVET O MAGNIN-FEYSOT	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	27/03/2024	2024001028	709,99
2024004086	NB- COMSIC 2025-1 du 24 02 au 14 11 2025	ENSOSP	10/12/2024	2024004086	814,00
2024003606	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003606	525,00
2024003607	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003607	525,00
2024003914	NM - SIMURGE AU17 Pharmac des médicaments URGENCE	ENSOSP	29/11/2024	2024003914	70,00
2024003605	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003605	525,00
2024003604	NM-Formation Chef de Groupe LTN 2 C 2025	ENSOSP	13/11/2024	2024003604	525,00
2024003608	NM-Formation Chef de Colonne 2025	ENSOSP	21/11/2024	2024003608	525,00
2024004126	CD-FI SPP (6-01 -->28-02) 2025-184-1	HOTEL AKENA JPR HOSPITALITY	10/12/2024	2024004126	3 519,65
2024004125	CD FI SPP du 06 01 au 28 02 2025 2025-184-1	HOTEL AKENA JPR HOSPITALITY	11/12/2024	2024004125	2 919,71
2024004090	CD-FC JSP DU 8 JUILLET AU 12 JUILLET-2024-267-1	LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	10/12/2024	2024004090	5 833,81
2024003586	NM-Officier de garde SPV 2025-1	ENSOSP	13/11/2024	2024003586	350,00
2024002618	LIEN LINK-UP FIBRE OPTIQUE FTTH	TRINAPS	12/09/2024	2024002618	78,00
2024002618	MISE EN SERVICE LIEN LINK-UP FIBRE OPTIQUE FTTH	TRINAPS	12/09/2024	2024002618	360,00
2024003949	ABONNEMENT PERIODIQUE	TRINAPS	02/12/2024	2024003949	18,00
2023003186	CARTE GRISE POUR CCFM STANDARD	TRINAPS	02/12/2024	2024003949	360,00
2024001952	CARTE GRISE PEUGEOT EXPERT	UGAP	19/06/2024	2024001952	834,76
2024003331	Taxe fixe et frais d'acheminement	UGAP	25/10/2024	2024003331	302,76
2024003933	Frais de carte grise	UGAP	29/11/2024	2024003933	13,76
2024002326	Cartes grises 2 CCFM	UGAP	06/09/2024	2024002326	1 099,52
2024000784	CARTE GRISE ECHELLE ROSENBAUER	UGAP	08/03/2024	2024000784	549,76
2024003331	Frais de carte grise	UGAP	25/10/2024	2024003331	419,00
2023003181	FRAIS DE CARTE GRISE ET TAXE FIXE ET	UGAP	10/01/2024		455,76
2023003268	FRAIS DE CARTE GRISE	UGAP	10/01/2024		404,76
2024002344	Carte Grise CCFS 32lignes pacse	UGAP	06/09/2024	2024002344	880,76
2024000193	CARTES GRISES POUR 7 VSAU TIB COMMANDE 2024	TIB TOLERIE INDUSTRIELLE BREZO	22/01/2024	2024000193	2 905,00
TOTAL					474 431,89

Désignation de l'établissement SDIS 25	ARRETE A LA SOMME DE quatre cent soixante-quatorze mille quatre cent trente-et-quatre euros et quatre-vingt-neuf centimes	Signature La Présidente du conseil d'administration du SDIS Christine BOUQUIN
Comptable assignataire		

Service départemental d'incendie
et de secours du DOUBS
10 Chemin de la Clairière
25000 BESANCON

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

PREVISION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET REPRISE ANTICIPEE

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD.

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), M. le Lieutenant Dominique MARTIN, Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Patrick GENRE, Mme Laurence INVERNIZZI, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA08_20250207-DE

PROCURATION

- ▶ M. Patrick GENRE, représentant des EPCI, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA08_20250207-DE

PREVISION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET REPRISE ANTICIPEE

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité pour le SDIS de reprendre par anticipation les résultats prévisionnels de l'exercice 2024. Cette reprise doit intervenir entre la fin de la journée complémentaire et la date limite du vote du budget.

Les résultats prévisionnels de l'exercice 2024 à l'arrêté des comptes s'apprécient section par section en prenant en compte les opérations de l'exercice et les résultats antérieurs reportés.

Si des différences sont constatées entre ce compte d'administratif prévisionnel et le compte administratif définitif, elles seront reprises et corrigées par une première décision modificative.

Dans le cadre des opérations de clôture d'exercice, le résultat prévisionnel 2024 a été arrêté comme suit, avec validation de Monsieur le Payeur départemental :

Section de fonctionnement

Total dépenses	57 227 005,51 €
Total recettes	57 992 428,67 €
Solde de l'exercice 2024	765 423,16 €
Excédent 2023 reporté	4 112 137,54 €
Résultat de fonctionnement	4 877 560,70 €
<i>Virement à la section d'investissement inscrit au budget 2024</i>	0,00 €
Résultat après virement	4 877 560,70 €
<i>Dépenses reportées</i>	474 431,89 €

Il est proposé de reprendre par anticipation ce résultat au budget 2025 et de l'affecter :

- virement à hauteur de 1 388 591,09 € au compte 1068 (IR) de la section d'investissement (correspondant au besoin de financement de la section d'investissement) ;
- inscription d'un montant de 3,4 M€ à la ligne 002 (FR) « résultat de fonctionnement reporté » (4 877 560,70 € - 1 388 591,09 €) ; ce résultat permettra la couverture des reports de dépenses sur 2025 qui ont été chiffrées à 474 431,89 € ;
- inscription d'un montant de 587 561,10 K€ à la ligne 001 (ID) « solde d'exécution d'investissement reporté » correspondant à la reprise par anticipation du résultat déficitaire de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA08_20250207-DE

Section d'investissement

Total dépenses		19 126 409,10 €
Total recettes		18 483 668,36 €
Solde de l'exercice 2022	-	642 740,74 €
Résultat 2023 reporté		55 179,64 €
Résultat cumulé	-	587 561,10 €
Dépenses 2024 reportées		801 029,99 €
Besoin de financement 2024	-	1 388 591,09 €
Virement de la section de fonctionnement inscrit au budget 2024		- €
Solde avec prise en compte du virement	-	1 388 591,09 €

Le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à 1 388 591,09 €. Il intègre les dépenses engagées en fin d'année 2024 pour lesquelles la facture n'est pas parvenue avant la fin de l'exercice et qui sont reportées sur le budget 2025 (elles ont été chiffrées à 801 029,99 €) cumulées au résultat déficitaire 2024 de la section d'investissement.

Ce besoin est couvert par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement dégagé.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent l'affectation partielle du résultat prévisionnel de fonctionnement à la section d'investissement, à hauteur de 1 388 591,09 €, par une inscription budgétaire au compte 1068 du budget 2025 ;*
- *approuvent la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2024 de la section de fonctionnement de 3 488 969,61 € reporté en recettes de fonctionnement au budget primitif 2025 à la ligne 002, permettant notamment la couverture des reports de dépenses sur 2025 à hauteur de 474 431,89 € ;*
- *approuvent la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2024 de la section d'investissement déficitaire de 587 561,10 € reporté en dépense d'investissement au budget primitif 2025 à la ligne 001 ; ce résultat, ainsi que les reports (801 029,99 €) étant couverts par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement dégagé à hauteur de 1 388 591,09 €.*

Pour extrait conforme,

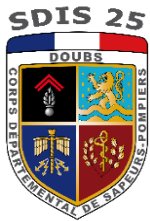
La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
Etablissement public
 Corps départemental de sapeurs-pompiers

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

S²LOW

ID : 025-282500016-20250207-DCA08_20250207-DE

GROUPEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS
 ET FINANCIERS
 SERVICE FINANCES

Affaire suivie par : Sylvie CONTET
 ☎ 03 81 85 36 07
sylvie.contet@sdis25.fr

FICHE DE CALCUL DES RESULTATS PREVISIONNELS REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS – ANNEE 2024		
Application de l'article R2311-13 du CGCT dans les conditions fixées au quatrième alinéa de l'article L2311-5 du même code.		
Solde d'exécution de la section de fonctionnement		
Dépenses de Fonctionnement 2024		57 227 005.51 €
Recettes de Fonctionnement 2024		57 992 428.67 €
Résultat de l'exercice 2024		765 423.16 €
Résultat antérieur reporté	+	4 112 137.54 €
Résultat à affecter	=	4 877 560.70 €
Virement à la section Investissement inscrit au BP 2024	-	0 €
Résultat après virement	=	4 877 560.70 €
Solde d'exécution de la section d'Investissement		
Dépenses d'Investissement 2024		19 126 409.10 €
Recettes d'Investissement 2024		18 483 668.36 €
Résultat de l'exercice 2024		- 642 740.74 €
Résultat antérieur reporté	+	+ 55 179.64 €
Résultat d'Investissement	=	- 587 561.10 €
RAR et reports		
Report dépenses de Fonctionnement		474 431.89 €
RAR dépenses Investissement		801 029.99 €
RAR recettes Investissement		0 €
Solde des RAR Investissement		- 801 029.99 €
Besoin de Financement Invest		- 1 388 591.09 €
Affectation du résultat		
Affectation au 1068		1 388 591.09 €
Résultat 2024 reporté au 001 (ID)		-587 561.10 €
Résultat 2024 reporté au 002 (FR)		3 488 969.61 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 025-282500016-20250207-DCA09_20250207-DE



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

SUBVENTIONS 2025

Sur convocation envoyée le jeudi 09 janvier 2025, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni le vendredi 07 février 2025 à 10h00, au siège du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, 10 chemin de la Clairière à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ (visioconférence), Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Aly YUGO, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD.

Membres avec voix consultative

- ▶ Mme la Médecin de classe exceptionnelle Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, Mme la Sergente-chef Fanny BOURDIN (visioconférence), Mme la Lieutenant Fanny GRISON, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet, représentant M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, Mme Valérie MAILLARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Géraldine LEROY, M. Philippe GAUTIER, M. Joël VERNIER, Mme Sophie RADREAU, M. Patrick GENRE, Mme Laurence INVERNIZZI, M. Cédric BOLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. Philippe MARECHAL, M. Jean-Claude GRENIER, M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant-chef Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant-chef Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, M. le Lieutenant Dominique MARTIN.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025	
Reçu en préfecture le 11/02/2025	
Publié le	
ID : 025-282500016-20250207-DCA09_20250207-DE	

PROCURATION

- ▶ M. Patrick GENRE, représentant des EPCI, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. le Commandant Sébastien FREIDIG, Mme Sylvie CONTET, Mme Céline PETITJEAN, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2025.

SUBVENTIONS 2025

Le Service départemental d'incendie et de secours du Doubs apporte son appui financier à plusieurs associations dont l'objet est en relation avec l'activité du service.

Au titre de l'année 2025, il vous est proposé un montant global de l'enveloppe mobilisée au titre des subventions versées aux associations à hauteur de 90 650 €, avec une diminution par rapport à 2024 de 3 % (93 900 €).

1/ Comité des œuvres sociales du SDIS (COS)

Le COS est une association régie par la loi 1901 qui gère les prestations d'action sociale des agents du SDIS 25.

Ces prestations sont définies par le conseil d'administration du SDIS.

Les relations entre le COS et le SDIS font l'objet d'une convention signée le 22 février 2011, modifiée par un premier avenant signé le 28 mars 2014 et un second signé le 22 mars 2016.

La subvention du COS pour l'année 2025 s'élève à **659 584 €** (maintien du montant attribué depuis 2023) à répartir entre les prestations servies aux agents et les frais de fonctionnement. La subvention versée par le SDIS couvre donc 100 % des dépenses prévisionnelles de l'association pour l'année 2025.

2/ Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs (UDSP 25)

L'union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs est une association regroupant 3 495 adhérents durant l'année 2024. Ses adhérents sont des sapeurs-pompiers actifs (2 410), d'anciens sapeurs-pompiers (745), des personnels administratifs techniques spécialisés (57), des jeunes sapeurs-pompiers (330), des membres associés (10).

L'UDSP intervient dans différents domaines, parmi lesquels :

- la solidarité : l'association met en œuvre des actions auprès de ses adhérents en difficulté (aide à la reconversion professionnelle...), apporte son soutien face à certaines difficultés (maladie, accident de la vie, ...) et contribue au financement des actions de l'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers ;
- la mise en place d'une commission sociale élargie pour gérer les difficultés liées à la crise économique en sortie de crise sanitaire (partenariat UDSP 25/SDIS 25) ;
- la formation du grand public au secourisme ;
- les actions de développement du volontariat avec notamment la mise en valeur des outils de communication ;
- l'animation de la réserve citoyenne créée en 2019 ;
- le sport : l'UDSP anime 14 sections sportives (200 sportifs) avec la création récente d'une équipe départementale de foot féminin et d'une section moto ;
- la mise en place de dispositifs prévisionnels de secours (DPS), l'UDSP disposant des agréments nécessaires ;
- partenariat avec le SDIS 25 dans le cadre de formations Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) organisées pour le compte du ministère de la Justice (convention de Sécurité Routière) ou pour le compte du Service National Universel (SNU). Le SDIS 25 rembourse *via* la subvention les frais pédagogiques de l'UDSP 25 engendrés par la prise en compte de ces formations.

Au titre de l'année 2024, le président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs sollicite du SDIS, l'octroi d'une subvention à hauteur de 38 000 € (montant identique à 2024) destinée au fonctionnement de l'association à laquelle s'ajoutent 13 650 € correspondant au remboursement des frais pédagogiques engagés sur plusieurs sessions de secourisme organisées par l'association.

C'est au total une subvention à hauteur de 51 650 € qui est sollicitée pour le budget 2025.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA09_20250207-DE

Pour mémoire, le remboursement des frais pédagogiques à hauteur de 13 650 € ne constitue pas, pour le SDIS, une nouvelle charge sans ressource de financement en parallèle, les stagiaires des sessions de secourisme versant au SDIS le montant de leur inscription soit 230 € par personne.

Il est proposé d'accorder une subvention à hauteur du montant sollicité soit 51 650 €.

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant accordé	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	38 000 €	38 000 €	38 000 €	54 900 €	54 900 €	51 650 €
Evolution	0%	0%	0%	0%	11,70%	0%	0%	44,47%	0%	- 6%

Au-delà de la subvention accordée par le SDIS du Doubs, les modalités de coopération entre le SDIS et l'UDSP sont formalisées dans une convention signée en décembre 2011. L'UDSP dispose d'un bureau dans les locaux du SDIS, de moyens informatiques et téléphoniques, de ressources d'impression et des moyens d'affranchissements qui lui sont facturés chaque année, conformément à la convention.

Pour l'exercice 2025, le montant des dépenses inscrit au budget prévisionnel de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs s'élève à 442 500 €.

La subvention de fonctionnement du SDIS (soit 38 K€) représentera 9,1 % des recettes de l'association. Il s'agit de la seule subvention perçue par l'UDSP, ses principales recettes étant constituées par les cotisations des adhérents et la vente de services (formations au secourisme, DPS...) et de produits.

3/ Spéléo-secours français du Doubs (SSF 25)

Le spéléo-secours français du Doubs est constitué de bénévoles chargés de mettre en œuvre des moyens spécialisés en secours souterrains.

Une convention relative aux relations financières entre le SDIS du Doubs et le Spéléo-secours français du Doubs a été signée le 10 juin 2009.

Cette convention prévoit d'allouer annuellement une subvention de fonctionnement au Spéléo-secours français du Doubs, pour lui permettre d'assurer le financement :

- de la formation des membres de l'équipe départementale ;
- des matériels et fournitures nécessaires à ses activités opérationnelles ;
- de la gestion administrative de l'association.

Au titre de l'année 2025, le président du Spéléo-secours français du Doubs sollicite une subvention auprès du SDIS pour un montant de 11 300 €, correspondant aux 9 500 € accordés depuis 2013 auxquels s'ajoute une demande complémentaire d'un montant de 1800 € afin de couvrir la hausse constante du coût des équipements techniques de secours.

Il est proposé d'accorder une subvention à hauteur de 10 000 €.

Il est à noter que le coût de la subvention annuelle au Spéléo-Secours Français est sans commune mesure avec le coût qui serait à charge du SDIS s'il devait constituer une équipe interne spécialisée de spéléo-secouristes.

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant accordé	9 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	10 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	10 000 €	10 000 €
Evolution	0%	0%	0%	0%	10,50%	-9,50%	0%	0%	5%	0%

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA09_20250207-DE

Pour l'exercice 2024, le budget prévisionnel principal du Spéléo-Secours Français est de 19 700 €.

La subvention du SDIS 25 représentera 51 % des recettes de l'association. Il s'agit de la seule subvention attendue par l'association, ses autres recettes étant les cotisations des adhérents.

4/ Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs (ADJSP 25)

L'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs regroupe 354 jeunes sapeurs-pompiers (JSP), 170 filles et 215 garçons, répartis en 19 sections. L'encadrement des sections est assuré par 292 encadrants bénévoles (90 animateurs, 52 formateurs, 150 aide-formateurs).

L'activité de cette association est un levier essentiel de la politique de développement du volontariat. Ces jeunes constituent, en effet, un important vivier de recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Ils sont formés pour l'examen du brevet de jeune sapeur-pompier et participent aux différentes compétitions sportives.

En 2024, 60 JSP ont été présentés au brevet, 57 l'ont définitivement obtenu après rattrapage. En 2025, il est prévu de présenter 75 candidats.

Au titre de l'année 2025, le président de l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Doubs sollicite auprès du SDIS une subvention de 27 000 €.

Cette subvention permettra notamment l'équipement de tous les JSP en habillement technique, l'acquisition de matériel pédagogique, le paiement de ces diverses cotisations (UDSP25, Union régionale Bourgogne Franche-Comté (URBFC), Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et d'assurer les divers déplacements.

L'acquisition d'un véhicule tout usage (VTU), à partir du reconditionnement d'un véhicule de transport de personnel (VTP), est en cours d'homologation.

Il est proposé d'accorder cette subvention à hauteur du montant sollicité soit 27 000 €, compte tenu d'une part, de la réalité du besoin et d'autre part, du vivier irremplaçable que constituent les JSP pour le volontariat à l'issue de leur cursus (environ 1/3 des recrutements SPV).

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant accordé	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	25 000 €	24 000 €	24 000 €	30 000 €	27 000 €	27 000 €
Evolution	0%	0%	0%	0%	4,20%	4%	0%	25%	-10%	0%

Le budget prévisionnel de l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Doubs (ADJSP 25) s'élève à 67 492 € en dépenses. La subvention du SDIS 25 représente donc 40 % de ce budget.

Cette association perçoit également des subventions de la part de l'UDSP et de l'Union régionale de Bourgogne Franche-Comté. Ses autres recettes sont principalement les cotisations des adhérents.

5/ Amicale des personnels des sites d'état-major du SDIS 25 (APEM 25)

L'APEM est une association créée en 2016 et réunissant les agents des sites du SDIS ne disposant pas d'une amicale. Elle regroupe 127 adhérents en 2024.

Elle a pour objet de promouvoir le lien de cohésion et de convivialité entre les adhérents. Son action contribue au développement du sentiment de bien-être au travail.

Elle prend notamment en charge l'adhésion au réseau associatif départemental (UDSP 25) et national (FNSPF) qui permet de faire bénéficier à l'ensemble des adhérents d'une protection sociale en cas de difficulté.

L'APEM souscrit également une assurance *via* l'UDSP 25 permettant d'apporter une couverture complémentaire aux adhérents en cas d'accident en service ou hors service commandé.

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 025-282500016-20250207-DCA09_20250207-DE

L'APEM ne bénéficie pas d'un secteur attiré pour la traditionnelle présentation des calendriers à la population, ressource financière quasi unique pour les amicales des centres de secours.

Au titre de l'année 2025, le président de l'Amicale des Personnels des sites d'Etat-Major sollicite auprès du SDIS une subvention de 2 000 €, sans augmentation par rapport aux trois années précédentes.

Il est proposé d'accorder cette subvention à hauteur du montant sollicité.

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Montant accordé	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Evolution		0%	0%	0%	0%

Un crédit de 90 650 €, soit un montant en diminution de 3 250 €, est proposé au budget primitif 2025 à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux associations ». La subvention versée au COS est, quant à elle, intégrée aux dépenses du chapitre 012, compte 6474, et ne nécessite pas de délibération pour son versement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur le dossier des « subventions de fonctionnement versées aux associations » et autorisent la présidente à répartir ce montant de 90 650 € de la façon suivante :

- l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs :	51 650 €
- le Spéléo-secours français :	10 000 €
- l'Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs :	27 000 €
- l'Amicale des personnels des sites d'état-major :	2 000 €

TOTAL 90 650 €

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 10/02/2025

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

Certifié conforme
Contrôleur général Stéphane
BEAUDOUX

Directeur départemental des
services d'incendie et de secours
Commandant le 25^e CDSP